



ENFANTS EN SITUATION DE RUE

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

ÉTUDE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les acteurs qui se sont impliqués dans ce travail et l'ont rendu possible. Leur abnégation et leur disponibilité, dans une période qui était très chargée, nous ont permis de tenir notre feuille de route et d'aboutir à un résultat conforme à nos attentes initiales. Nous voulons souligner l'aide inestimable qui nous a été apportée par les partenaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil à Kinshasa, à travers la mise à disposition de leurs responsables, leurs éducateurs, et leurs pensionnaires

- LBM / Centre Ndako Ya Biso (NYB)
- Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue (ORPER) ;
- Œuvre de Suivi, d'Education et de Protection des Enfants de la Rue (OSEPER) ;
- Vivre et Travailler Autrement (VTA) ;
- Aide à l'Enfance Défavorisée (AED) ;
- Jeunes au Soleil (JOS).

Nos remerciements vont également à tous les acteurs institutionnels et associatifs qui ont contribué à l'étude.

Apprentis d'Auteuil

Œuvre d'Eglise
Fondation reconnue d'utilité publique
40, rue Jean de La Fontaine
75781 Paris Cedex 16 - FRANCE
contact-international@apprentis-auteuil.org
www.apprentis-auteuil.org

ORPER

Avenue Irebu n°C/2 - Quartier ONL
Commune de Kasa - Vubu
Kinshasa – RDC
Tél : (+243) 829 740 038
info@orper.org / orperkin@gmail.com
www.orper.org

OSEPER

Avenue Bypass 9337/4
Commune de Lemba
Kinshasa – RDC
Mail : oseperkinshasa@gmail.com
www.oseper.org

LBM/CCN

Avenue Wenge n° 10 - Quartier Righini
Commune de Lemba
Kinshasa – RDC
Mail : ndakoyabiso@gmail.com
Tél : (+243)830571478
www.streetchildrenofkinshasa.org

AED

Avenue Chrétienne n°8 -
Quartier Jamaïque
Commune de Kintambo
Kinshasa – RDC

JOS

Avenue ACP n°2 - Quartier Sans Fil
Commune de Masina / Kinshasa
Kinshasa – RDC
Tél : (+243) 991 590 914
Mail : jeunesausoleil@yahoo.fr
www.jeunesausoleil.org

VTA

Avenue Kunzulu 101 -
Quartier Mombele
Commune de Limete
Kinshasa – RDC

Sommaire

INTRODUCTION	4
SECTION 1 : DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE	6
1. Une approche qualitative, enrichie par des données quantitatives	7
2. Kinshasa, une aire d'investigation unique mais hétéroclite	7
3. Cibles, et activités de collecte de données qualitatives	7
4. L'enquête quantitative en ligne	7
5. L'équipe de recherche	8
6. Démarche éthique et protection des enfants impliqués dans l'étude	8
7. Défis confrontés	8
SECTION 2 : ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	9
1. Ampleur du phénomène et dynamiques évolutives	10
2. Profils socio-anthropologiques des enfants en situation de rue	10
3. Les causes sociétales du phénomène des enfants en situation de rue	16
4. Problématiques et enjeux majeurs de la vie en rue des enfants	18
5. Le cas spécifique des filles en situation de rue	24
6. Perceptions de la communauté sur des enfants en situation de rue	26
7. Indifférence des pouvoirs publics	26
8. Projections professionnelles des enfants en situation de rue	27
9. Les centres d'accueil et la prise en charge des enfants	28
10. Les enfants en situation de rue et leurs familles	30
11. Les facteurs de sortie de rue pour les enfants	32
12. Messages des enfants en situation de rue	34
SECTION 3 : ANALYSE DU CONTEXTE LÉGISLATIF ET INSTITUTIONNEL NATIONAL	38
1. Principaux textes législatifs relatifs aux enfants en situation de rue	39
2. Application des lois et faiblesse des moyens financiers dédiés	40
3. Occurrence de terminologies spécifiques aux enfants en situation de rue	40
4. Initiatives gouvernementales en faveur des enfants en situation de rue	40
5. Une architecture institutionnelle de protection des enfants dense	41
6. Analyse SWOT du système de protection des enfants	42
CONCLUSION	43
BIBLIOGRAPHIE	45
ANNEXES	47

INTRODUCTION



La République Démocratique du Congo (RDC) est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne (2 344 858 km²). Le pays possède environ 50 %¹ des réserves mondiales de cobalt, 25% des réserves mondiales de diamants, d'importantes réserves de coltan et de cuivre, un vaste potentiel hydroélectrique, des terres arables estimées à 80 millions d'hectares, et la deuxième plus grande forêt tropicale du monde (992 000 km²).

Malgré ces importantes potentialités économiques, le pays figure parmi les nations les plus pauvres du monde. En 2023, environ 74,6 % des Congolais vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour². Environ une personne sur six vivant dans une extrême pauvreté en Afrique subsaharienne habite en République Démocratique du Congo. Le pays se classe au 180^e rang sur 193 à l'indice de capital humain (HCI) 2023 (0,481)³. A ces perspectives difficiles, s'ajoute l'inflation, qui fait un bond spectaculaire à 19, % en moyenne en 2023, contre 9,2 % en 2022⁴.

Données générales sur la République Démocratique du Congo

Population	99 millions (H : 48,5% - F : 51,5%)
PIB 2023	66 383 287 003 \$US courant
PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat PPA)	1 133 \$US (inférieur de 39% à la moyenne des pays africains à faible revenu)
Indice de Capital Humain 2023	0,481 (catégorie « développement humain faible ») 180 ^e sur 193 pays,
Taux d'extrême pauvreté (moins de 2,15 \$US/ jour)	74,6 % (2022) ; soit 71,8 millions de personnes
Espérance de vie à la naissance (2022)	59 ans
Situation sécuritaire	Conflit armé à l'Est du pays qui dure depuis 3 décennies (Environ 6 millions de morts) Conflit dit « Téké-Yaka » qui a éclaté en 2022 dans la province de Mai-Ndombe au Sud-Ouest du pays, à 250 km de Kinshasa (environ 300 morts, selon Human Rights Watch).

Données croisées de la Banque Mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement - PNUD (2022 -2023)

Ces données socio-économiques peu reluisantes ont d'importants impacts négatifs sur le niveau de vie des populations, et contribuent à précariser davantage les couches sociales les plus vulnérables, au premier rang desquelles se trouvent les enfants en situation de rue.

Selon l'Observation générale n°21 sur les enfants en situation de rue, développée en 2017 par le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le terme « enfants en situation de rue » englobe :

- Les enfants qui dépendent de la rue pour vivre ou pour travailler, seuls, avec des pairs ou avec leur famille ;
- Une plus large population d'enfants qui ont tissé des liens étroits avec les lieux publics et pour qui la rue est un élément essentiel de leur identité et de leur vie quotidienne.

1. Données de la Banque Mondiale (2022). 2. PNUD : Rapport Global sur le Développement Humain 2023/2024, « Rompre l'impasse : repenser la coopération dans un monde polarisé ». 3. Ibid. 4. Ibid

Cette population plus large comprend les enfants à qui il arrive de vivre ou de travailler dans la rue, ainsi que les enfants qui ne vivent pas ni ne travaillent dans la rue, mais qui accompagnent régulièrement leurs pairs, leurs frères et sœurs ou leur famille dans la rue.

Dans le cas des enfants en situation de rue, on entend par « être présents dans les lieux publics » le fait de passer beaucoup de temps dans la rue ou dans les marchés de plein air, les parcs publics, les espaces communautaires publics, les squares et les gares routières et ferroviaires. Cette expression n'englobe pas les établissements publics tels que les écoles, les hôpitaux ou d'autres institutions comparables.

Parmi les termes employés par le passé pour désigner les enfants en situation de rue figurent « *enfants dans la rue* », « *enfants de la rue* », « *enfants fugueurs* », « *enfants abandonnés* », « *enfants qui vivent ou travaillent dans la rue* », « *enfants sans abri* » et « *enfants qui ont des liens avec la rue* »⁵

En s'alignant sur cette définition des Nations Unies, Apprentis d'Auteuil considère que l'expression « enfants en situation de rue » recouvre plusieurs réalités vécues par les enfants :

- Dormir dans la rue et ne plus avoir de contact avec sa famille ;
- Vivre dans la rue avec sa famille ;
- Alternier entre la rue et les centres d'accueil ;
- Travailler dans la rue ou y passer la majeure partie de son temps et retourner chez soi le soir.

Les enfants en situation de rue ne constituent pas un groupe homogène. Ils sont très divers en termes d'âge, de sexe, d'origine ethnique, d'identité autochtone, de nationalité, de handicap, d'orientation sexuelle et d'identité ou d'expression de genre, notamment. Du fait de leur diversité, ils n'ont pas le même vécu, ne courent pas les mêmes risques et n'ont pas les mêmes besoins. La nature des activités menées et le temps effectivement passé dans la rue diffèrent grandement d'un enfant à l'autre, tout comme la nature et la portée des relations entretenues avec les pairs, les membres de la famille, les membres de la communauté, les acteurs de la société civile et les autorités publiques.

Afin de mieux appréhender la complexité du phénomène des enfants en situation de rue et contribuer à limiter son expansion, la Fondation Apprentis d'Auteuil et ses partenaires en République Démocratique du Congo ont entrepris de conduire une étude socio-anthropologique sur le sujet, dans le cadre du programme Accompagnement et Renforcement des Capacités et Actions Dédiées aux Enfants en situation de rue (ARCADE).

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

1. **Dresser un profil socio-anthropologique** des enfants en situation de rue et de leurs familles en République Démocratique du Congo, et plus largement en Afrique centrale.
2. **Faire entendre la voix des enfants en situation de rue** sur ce qu'ils ou elles pensent qu'il faudrait changer pour permettre la réalisation de leurs droits, et quels messages ils ou elles souhaiteraient faire passer à leurs familles, aux communautés, aux forces de l'ordre et aux autorités ;
3. **Répertorier les données chiffrées existantes** au niveau local ou national sur les enfants en situation de rue (données étatiques, d'instances internationales ou de réseaux associatifs) ;
4. **Dresser un état des lieux** du contexte législatif national et régional et des instances publiques œuvrant à la protection de ces enfants.

STRUCTURE DU RAPPORT

Le présent rapport est composé de trois sections :

- **La première section** rend compte de la démarche méthodologique mise en œuvre ainsi que des défis rencontrés sur le terrain ;
- **La deuxième section** dresse le profil socio-anthropologique des enfants en situation de rue et de leurs familles, et met en lumière les principaux messages que les enfants en situation de rue ont souhaité faire passer aux autorités et membres de la communauté ;
- **La troisième section** présente un état des lieux du contexte législatif national et régional.

5. Comité des droits de l'enfant, *Observation générale n° 21 (2017) sur les enfants en situation de rue*. 2017. <https://documents.un.org/doc/undoc/gen/g17/170/35/pdf/g1717035.pdf>

SECTION 1

DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE



1. UNE APPROCHE QUALITATIVE, ENRICHIE PAR DES DONNÉES QUANTITATIVES

Cette étude s'est appuyée en priorité sur des méthodes qualitatives afin d'explorer la complexité du phénomène étudié. À travers des entretiens approfondis (entretiens individuels, discussions de groupe) et des observations de terrain, la recherche a permis de saisir les significations que les différents acteurs attribuent à leurs pratiques, ainsi que les logiques sous-jacentes à leurs interactions avec leur environnement social, culturel et politique.

En complément, une enquête quantitative en ligne a été menée pour apporter des données récentes et mesurables sur la situation des enfants en situation de rue à Kinshasa. La combinaison des deux méthodes a offert une compréhension à la fois riche en nuances et étayée par des éléments quantifiables, tout en maintenant une orientation clairement centrée sur l'analyse qualitative.

2. KINSHASA, UNE AIRE D'INVESTIGATION UNIQUE MAIS HÉTÉROCLITE

Kinshasa a été retenue comme aire d'investigation, en raison de son statut de principal lieu de concentration d'enfants en situation de rue du pays. Les trajectoires d'enquête ont été définies avec les partenaires de la Fondation Apprentis d'Auteuil établis sur place. Outre les entretiens qui ont été conduits avec leurs responsables, des groupes de discussion et des entretiens récits de vie ont été également réalisés avec une partie de leurs pensionnaires. Les centres d'accueil ont aussi facilité les rencontres entre l'équipe de recherche et des leaders religieux et communautaires, avec des enfants en situation de rue évoluant hors centres, et avec des jeunes qui ont été dans le passé en situation de rue.

3. CIBLES, ET ACTIVITÉS DE COLLECTE DE DONNÉES QUALITATIVES

- 16 groupes de discussion ont été réalisés au total, et 41 entretiens individuels.
- Les activités ont impliqué au total **151 enfants en situation de rue des 2 sexes**, dont 123 évoluant en centres (67 filles et 56 garçons) et 28 évoluant hors centres (11 filles et 17 garçons), ainsi que **45 membres de la communauté** (parents des 2 sexes, leaders religieux et communautaires, autorités administratives, éducateurs, responsables de centres d'accueil, anciens enfants en situation de rue)
- Les responsables des LBM, ORPER, OSEPER, VTA), AED et JOS ont été rencontrés en entretiens individuels ;
- À chaque fois, l'équipe de recherche a travaillé avec des éducateurs qui ont aidé pour l'identification et la mobilisation des cibles.

INSTITUTIONS RENCONTRÉES POUR ENTRETIEN ET RECUEIL DE DONNÉES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• REEJER• Ministère des Affaires sociales (Direction des Interventions Sociales pour la Protection de l'Enfant - DISPE)• Ministère de la Justice• Ministère de la Santé | <ul style="list-style-type: none">• Programme national de lutte contre le tabagisme (PNLCT)• Programme national de lutte contre le VIH Sida• UNICEF• Comité International de la Croix Rouge |
|--|--|

4. L'ENQUÊTE QUANTITATIVE EN LIGNE

Période : du 6 août au 9 septembre 2024.

Objectif : hiérarchiser, par ordre d'importance, des éléments identifiés comme significatifs lors des entretiens qualitatifs.

Cibles : les responsables de centres d'accueil d'enfants en situation de rue.

13 centres d'accueil ont répondu à l'enquête (voir Annexe 1).

5. L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

L'équipe de recherche était composée de :

- 1 socio-anthropologue, expert en développement communautaire et conduite du changement (chef de mission) ;
- 1 sociologue, spécialisée sur les questions de protection de l'enfance ;
- 1 sociologue, point focal national ;
- 4 enquêteurs expérimentés (dont 2 enquêtrices), maîtrisant les langues Lingala, Kikongo, Tshiluba, et Kituba.

6. DÉMARCHÉ ÉTHIQUE ET PROTECTION DES ENFANTS IMPLIQUÉS DANS L'ÉTUDE

Un code de conduite pour la protection des enfants a été édité à cet égard, validé par le commanditaire de la mission, et signé par tous les enquêteurs ayant travaillé sur cette étude.

7. DÉFIS CONFRONTÉS

La principale difficulté a été le manque de données spécifiques aux enfants en situation de rue ; la plupart des données disponibles concernent des catégories plus larges d'enfants vulnérables. La majorité de nos interlocuteurs nous renvoyait à l'étude produite par l'UNICEF en 2006⁶ sur le sujet. D'autre part, un certain nombre de centres d'accueil d'enfants en situation de rue ont des difficultés d'accès à l'informatique, et un manque de compétences ou de conditions matérielles ou techniques ; ce qui a affecté l'enquête en ligne.

LISTE DES ACRONYMES

AED	Aide à l'Enfance Défavorisée
ONU	Organisation des Nations Unies
JOS	Jeunes au Soleil
LBM	Centre Ndako Ya Biso (NYB)
ORPER	Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue
OSEPER	Œuvre de Suivi, d'Education et de Protection des Enfants de la Rue
RDC	République Démocratique du Congo
REEJER	Réseau des Éducateurs d'Enfants et Jeunes de la Rue
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VTA	Vivre et Travailler Autrement

6. Il s'agit d'un recensement des enfants en situation de rue à Kinshasa, effectué par le Réseau des Éducateurs des Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER), avec l'appui de l'UNICEF.

SECTION 2

ANALYSE SOCIO- ANTHROPOLOGIQUE DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



1. AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE ET DYNAMIQUES ÉVOLUTIVES

**Selon les professionnels,
de 50 000
à 60 000
enfants en situation
de rue pour la seule
ville de Kinshasa**

Les enfants en situation de rue sont estimés par le Réseau des Éducateurs d'Enfants et Jeunes de la Rue (REEJER) à **plus ou moins 25 000**, pour la seule ville de Kinshasa. Des éducateurs et responsables de centres d'accueil rencontrés en entretien jugent cette estimation très prudente et parlent **de 50 000 à 60 000**. En effet, le chiffre de 25 000 était déjà évoqué par le REEJER dans son rapport annuel de 2013 ; il est très probable que les effectifs aient fortement évolué en 12 ans, compte tenu des dynamiques haussières évoquées par les acteurs de terrain :

« Le phénomène est en hausse. C'est indéniable. La situation est très catastrophique. Pour 1 enfant réuni avec sa famille on a 4 enfants qui arrivent dans la rue. C'est un cycle sans fin. Les enfants inondent les rues de la ville »

Responsable de centre d'accueil

Le dernier recensement de cette population réalisé par UNICEF a eu lieu en 2006 et fixait les effectifs à 18 097. Les écarts significatifs de chiffres rendent nécessaire **le lancement d'un nouveau recensement national pour établir une base de données fiable** et orienter efficacement les politiques publiques de protection de l'enfance en République Démocratique du Congo.

Complexification du phénomène à Kinshasa

À Kinshasa, le phénomène se complexifie du fait que :

- Des enfants en situation de rue font des enfants et créent ainsi des familles ;
- Le rythme d'arrivée d'enfants en rue est supérieur à celui des départs ; et la tendance semble être à la hausse, selon les acteurs de terrain rencontrés ;
- Les places d'hébergement dans les centres d'accueil demeurent faibles face à l'ampleur des besoins.

2. PROFILS SOCIO-ANTHROPOLOGIQUES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

L'analyse des profils des enfants en situation de rue à Kinshasa révèle une diversité de situations et de parcours individuels.

A. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▶ **Enfants victimes de maltraitance : 78 % des enfants interrogés⁷** ont fait face à des problématiques de maltraitance ; c'est en cohérence avec la situation générale en République Démocratique du Congo où 8 enfants sur 10 âgés de moins de 14 ans subissent régulièrement des violences physiques . Dans certains cas, la fuite est le moyen de survie le plus évident pour l'enfant.
- ▶ **Enfants accusés de sorcellerie** : ce phénomène est grandissant, selon les éducateurs rencontrés. En 2011 déjà, l'UNICEF indiquait que 70% des enfants en situation rue qu'ils ont aidés dans le pays ont déclaré avoir été accusés de sorcellerie . Certains centres d'accueil visités dans le cadre de cette étude ont **jusqu'à 30% de leurs pensionnaires** qui ont été accusés de sorcellerie.
- ▶ **Enfants victimes de trafic et de traite** : **11% de l'échantillon étudié** sont concernés par cette problématique. La plupart d'entre eux ont fait l'objet d'exploitation sexuelle, de travail forcé, ou de servitude domestique. La province du Kasai fournit un gros bataillon d'enfants victimes de kidnapping, pour alimenter à

7. Les données chiffrées proviennent des entretiens et des discussions de groupe organisés avec les enfants rencontrés en République Démocratique du Congo.

Kinshasa des réseaux de vols, de mendicité, de pédophilie, voire de trafics d'organes⁸, selon les éducateurs et responsables de centres d'accueil rencontrés.

- ▶ **Enfants en quête d'autonomie** : ce profil représente **10% de l'échantillon étudié**. Cette catégorie concerne des enfants qui rejoignent la rue sans contexte familial particulièrement problématique, témoignant de motivations complexes qui dépassent les seuls facteurs de détresse familiale.
- ▶ **Enfants dits rebelles à l'autorité** : face à des tensions familiales récurrentes et à des dynamiques relationnelles complexes, certains enfants développent des comportements asociaux (violence, vol, usage de substances, ...). L'inadéquation des réponses familiales peut conduire à un départ volontaire de l'enfant ou à son exclusion du foyer.
- ▶ **Enfants porteurs de handicaps physiques ou psychiques** : ces derniers représentent souvent un défi majeur pour leurs familles pour leur prise en charge adaptée ; ils sont fréquemment exposés à la maltraitance, à la négligence et au rejet familial. Cela est particulièrement vrai pour les enfants atteints de drépanocytose et d'épilepsie, deux maladies assez mal connues dans certaines communautés locales, qui assimilent les épisodes de crises vécus par la personne malade à de la « possession démoniaque ». Ces mauvaises perceptions occasionnent parfois la stigmatisation, la marginalisation, et le rejet des enfants atteints par ces pathologies, dont certains finissent en situation de rue.
- ▶ **Enfants orphelins** : **34% des enfants de l'échantillon étudié déclarent avoir perdu au moins 1 parent, et 19% les 2**. En 2009, l'UNICEF estimait à 8,4 millions le nombre d'orphelins et d'enfants vulnérables en République Démocratique du Congo. Parmi eux, 91% ne recevaient aucun type de soutien externe⁹.
- ▶ **Enfants dits surdoués** : Ce profil semble plus rare et concerne des enfants à haut potentiel intellectuel (HPI). Ces derniers se sentiraient souvent mal à l'aise dans certains cadres familiaux auxquels ils auraient du mal à s'adapter. Souvent, ils partent d'eux-mêmes de la famille. C'est un profil qui semble plus difficile à identifier car la qualification de surdoué (haut potentiel intellectuel) ne peut être attribuée que par des autorités compétentes, sur la base de tests spécifiques.

B. CATÉGORISATION DES ENFANTS SELON LE RAPPORT À LA RUE ET À LA FAMILLE

- ▶ **Enfants en situation de rue alternée** : cette catégorie regroupe les enfants qui alternent entre la rue et d'autres espaces institutionnels (famille ou centres d'accueil). Pour ces enfants, la relation avec la rue est médiatisée par d'autres institutions pourvoyeuses de sens, ce qui modifie substantiellement leur rapport à l'espace urbain.
- ▶ **Enfants en situation de rue permanente** : cette catégorie concerne les enfants qui entretiennent une relation directe et intégrale avec la rue. Leur présence en rue s'inscrit dans la continuité, sans interruption temporelle significative.
- ▶ **Enfants développant des stratégies d'adaptation active à la rue** : cette catégorie comprend les enfants qui développent des stratégies de maîtrise de l'écosystème urbain dans lequel ils évoluent, cherchant à en tirer des ressources à leur avantage. Cette approche témoigne d'une forme d'adaptation et de résilience face aux contraintes environnementales.
- ▶ **Enfants subissant la rue** : **56% des enfants de l'échantillon étudié** sont dans ce cas. Cette catégorie regroupe les enfants qui expriment le souhait de ne plus être en rue ; elle comprend :
 - Les enfants qui ne se sont jamais adaptés à la vie en rue ;
 - Ceux qui sont affectés par la lassitude ;
 - Ceux qui ne trouvent plus dans la rue les ressources initialement espérées.
- ▶ **Enfants maintenant un contact familial** : **ils sont 78% dans l'échantillon étudié**. Ces contacts peuvent être réguliers ou sporadiques, selon les cas.
- ▶ **Enfants en rupture familiale totale** : **ils représentent 22% de l'échantillon étudié**.

8. L'existence de réseaux de trafic d'organes en République Démocratique du Congo n'est pas à ce jour rigoureusement documentée. Elle relève davantage de suspicions et de rumeurs, même si des instances réputées sérieuses comme le ministère américain des affaires étrangères évoquent la question sans présenter de preuves décisives. En effet, dans son Rapport Mondial sur la Traite des Personnes 2015, on peut lire : « La République Démocratique du Congo (RDC) est une source, une destination et un pays de transit pour les hommes, femmes et enfants soumis au trafic sexuel, humain et d'organes. ». 9. Ibid

C. CARACTÉRISTIQUES PSYCHOLOGIQUES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

L'analyse des données collectées auprès des encadreurs, des responsables de centres d'accueil, et des enfants eux-mêmes, a permis de mettre en évidence un certain nombre de traits psychologiques caractéristiques des enfants en situation de rue en République Démocratique du Congo. Ceux-ci se cristallisent dans une dualité marquée entre des traits comportementaux problématiques et des qualités remarquables, développées comme mécanismes d'adaptation.

Traits comportementaux problématiques

► Une susceptibilité en lien avec une faible estime de soi

Les enfants en situation de rue présentent souvent une grande susceptibilité, reflet d'une estime de soi fragilisée par les expériences de rejet, de stigmatisation ou de violence. Leur réaction vive à la critique ou à l'indifférence peut traduire une blessure intérieure, liée à un sentiment profond de ne pas être reconnus ou protégés¹⁰.

« Pour certains d'entre eux, il faut mettre des gants pour leur dire des choses qui peuvent être désagréables pour eux. (...) A chaque fois qu'une petite critique est émise, ils la prennent mal. Ils peuvent se renfermer complètement, ou laisser exploser une colère qui n'a pas lieu d'être. »

Éducateur

► Des mécanismes de défense par la dissimulation d'informations personnelles

Les éducateurs rapportent une tendance à la dissimulation d'informations (surtout biographiques) chez certains enfants, notamment lors des premiers contacts. Cette attitude défensive s'explique par une méfiance généralisée envers les adultes, résultant des traumatismes subis dans leur environnement familial d'origine.

► Une altération de la perception temporelle

L'étude révèle une perturbation significative des repères temporels chez les enfants en situation de rue, se manifestant par :

- Une incapacité à quantifier précisément la durée de leur séjour en rue ;
- Une difficulté à situer les événements dans le temps ;
- Un recours aux événements marquants (fêtes, dons caritatifs, etc.) comme principaux repères chronologiques.

► Des manifestations de détresse psychologique

Un nombre significatif d'enfants présente des signes cliniques de stress, de traumatisme et de perturbation mentale nécessitant une prise en charge spécialisée. Ces manifestations résultent directement des événements traumatisants vécus.

► De la violence dans les modes d'expression et de comportement

Les éducateurs rapportent une prévalence significative de comportements violents dans les modes d'expression et d'interaction des enfants. Cette violence s'exprime principalement par :

- L'usage d'un langage dévalorisant et moqueur entre pairs ;
- Le recours important aux insultes et aux sobriquets péjoratifs ;
- Des attitudes cruelles, reproduisant paradoxalement les traumatismes subis dans leur environnement d'origine, etc.

Cette violence peut parfois être dirigée contre les éducateurs, rendant nécessaire un renforcement urgent des capacités d'intervention du personnel encadrant.

« Beaucoup d'entre eux ne connaissent pas l'affection, ils règlent leurs problèmes par la violence. Nous essayons de les convaincre que la solution n'est pas dans la violence, mais dans l'amour, l'affection. La violence est un mode d'expression pour eux. »

Éducateur.

10. Adler A., *L'enfant difficile*. Technique de la psychologie individuelle comparée. Paris, Éditions Payot, 1930

« Les enfants que nous recevons ont beaucoup de carences affectives, éducatives, etc. (...). Ils sont parfois agressifs, pleins d'animosité, et c'est problématique dans l'optique d'une réunification familiale. Certains se sont trop endurcis au contact de la rue. »

Responsable de centre d'accueil

Stratégies d'adaptation et qualités développées

► Une survalorisation de la virilité

► Les enfants sont dans une quête constante de confirmation de leur virilité, perçue comme un facteur de survie dans la rue. Cette survalorisation de la virilité se manifeste par l'adoption de noms, pseudonymes, et d'attitudes véhiculant des valeurs de courage, de force et d'intrépidité. D'ailleurs, **ces comportements sont souvent à l'origine des confusions qui sont faites entre les enfants en situation de rue et les jeunes bandits appelés kuluna**

► Une créativité remarquable, et de l'ingéniosité

Les enfants en situation de rue démontrent une créativité importante et un sens développé de la débrouillardise. Ces compétences pratiques leur permettent de sécuriser les ressources essentielles (nourriture, abri, revenus, ...) dans des conditions de survie extrêmes.

► De fortes capacités de courage et de résilience

L'étude met en évidence des aptitudes remarquables à surmonter des situations d'adversité extrême (violence, pauvreté, stigmatisation, dénuement matériel, ...). Cette résilience résulte de mécanismes d'adaptation sophistiqués développés individuellement ou collectivement.

► D'importantes dispositions à la solidarité intragroupale

Les observations confirment l'existence de liens de solidarité remarquables entre pairs, caractérisés par un soutien mutuel et un partage spontané des ressources et de la protection. Cette solidarité constitue un facteur de protection collective significatif.

D. ORIGINES GÉOGRAPHIQUES ET SOCIALES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Origines géographiques

L'analyse des origines géographiques des enfants accueillis dans les centres d'accueil révèle cinq provinces principales pourvoyeuses d'enfants en situation de rue :

Le tableau révèle que **Kinshasa constitue désormais l'origine principale des enfants en situation de rue dans la province**, marquant une progression remarquable par rapport au recensement REEJER/UNICEF de 2006 où 72,65% des enfants qui s'y trouvaient en situation de rue n'en étaient pas originaires.

« **Près de 90% des enfants en situation de rue à Kinshasa viennent de Kinshasa même.** La misère gagne de plus en plus les quartiers populaires de la Province ; les gens ont moins la possibilité de nourrir leurs enfants ; pour d'autres c'est les problèmes de promiscuité »

Responsable de centre d'accueil

TOP 5 DES PROVINCES D'ORIGINE DES ENFANTS ACCUEILLIS DANS LES CENTRES D'ACCUEIL

1. Kinshasa
2. Kasai
3. Équateur
4. Kivu
5. Bandundu

Source : Enquête Scorpius conseil, 2024

Cette évolution significative s'explique par l'installation durable de populations venues d'autres provinces au cours des vingt dernières années. Ces familles qui se sont établies suite à l'exode rural ou d'autres facteurs migratoires, ont donné naissance à des enfants désormais considérés comme originaires de Kinshasa.

Chacune des provinces citées dans le tableau est en proie à des difficultés particulières qui contribuent à la production du phénomène des enfants en situation de rue à Kinshasa :

« On n'en a pas mal qui proviennent du Kasai central, une région très pauvre. Il y a des conflits dans le Plateau de Batéké (le conflit Téké-Yaka), et ces conflits nous apportent quelques enfants. On en a ici »

Responsable de centre.

« Il y a aussi le trafic d'enfants dans le Kasai. Des personnes s'en vont promettre une meilleure vie aux enfants là-bas, qu'ils vont pouvoir les mettre à l'école ou leur permettre de gagner de l'argent, gagnent ainsi la confiance des parents, et arrivés à Kinshasa, ils leur demandent de voler ou de se prostituer. Les enfants sont logés dans une maison, on les y initie au vol et leur demande d'opérer à des endroits très précis de la capitale »

Responsable de centre

Origines sociales des enfants en situation de rue

Pour ce qui est des origines sociales des enfants en situation de rue, pratiquement tous les milieux sociaux sont concernés, quoiqu'à des degrés divers. Le phénomène n'est pas exclusif aux milieux les plus défavorisés. Il a été constaté des cas d'enfants provenant de la classe dite moyenne (parents magistrats, enseignants, militaires, etc.), qui se sont retrouvés en situation de rue par la négligence et le manque d'attention parentales, et/ou par l'attrait pour des modes de vie marginaux. Il est à souligner que pour ce qui concerne particulièrement les enseignants et les militaires en République Démocratique du Congo, leurs salaires sont globalement bas¹¹, et ne sont pas toujours payés avec régularité ; ce qui les rend vulnérables à la pauvreté et à toute crise, et expose leurs familles.

Origines familiales des enfants en situation de rue

L'examen des structures familiales d'origine des enfants en situation de rue révèle une grande diversité des situations. Les principales configurations observées incluent :

- **Des familles polygames**, représentant une part significative des origines familiales ;
- **Des familles monoparentales**, avec une prédominance des situations où la mère est l'autorité parentale principale ;
- **Des familles recomposées**, résultant de recompositions familiales diverses ;
- **Des orphelins** ayant perdu leurs deux parents ;
- **Des familles nucléaires monogames**, configuration la moins fréquemment observée parmi les enfants en situation de rue.

Cette diversité des structures familiales d'origine confirme que le phénomène ne peut être réduit à un modèle familial unique et nécessite une approche différenciée selon les contextes familiaux spécifiques.

¹¹. Le 10 Août 2024, des représentants de syndicats de l'éducation revendiquaient un salaire minimum de 500 dollars US, lors du lancement des travaux de la commission paritaire Banc syndical – Gouvernement. Pour les militaires, le salaire le plus bas a été doublé en Mars 2025, selon le Gouvernement, pour être porté à 162 dollars US.

E. ÂGES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les enfants en situation de rue à Kinshasa couvrent toutes les catégories d'âge. L'enquête de l'UNICEF de 2006 disposait que la tranche d'âge [12 - 18 ans] représentait 68,13% des enfants recensés ; la tranche [6 - 11 ans] 26,35% ; et la tranche [0 - 5 ans] 5,52%. Seul un recensement méthodique et rigoureux permettra de déterminer les effectifs réels des différentes catégories d'âge.

D'autre part, les recherches menées par Azia Dimbu Florentin¹², professeur de psychologie à l'université pédagogique nationale de Kinshasa, mettent en évidence les limites inhérentes à la collecte d'informations sur l'âge auprès de cette population. L'auteur souligne que les déclarations d'âge peuvent présenter des écarts significatifs avec la réalité, selon trois modalités principales :

- **Dissimulation volontaire** : les enfants adoptent parfois une posture défensive face aux adultes inconnus, les amenant à dissimuler délibérément leur âge réel par méfiance.
- **Méconnaissance de l'âge exact** : certains enfants ignorent leur âge précis ; situation qui peut résulter de ruptures familiales ou de défaillances dans l'enregistrement des naissances.
- **Manipulation stratégique** : d'autres enfants procèdent à une majoration volontaire de leur âge, dans une démarche d'intégration anticipée au monde des post-adolescents ou des adultes.

F. NIVEAUX SCOLAIRES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Parmi les enfants en situation de rue à Kinshasa, **une grande majorité n'a jamais été scolarisée ou a quitté l'école précocement** (niveau ne dépassant pas le primaire). Seule une minorité a atteint des niveaux scolaires avancés (collège ou humanités), confirmant que **l'école congolaise ne parvient pas à jouer un rôle protecteur** pour les enfants en danger de basculement en rue.

Les défis à la rescolarisation des enfants en situation de rue

La rescolarisation des enfants en situation de rue est un défi complexe, qui rencontre de nombreux écueils :

- ▶ **Absence de soutien familial** : il est difficile pour les enfants qui ne disposent pas de soutien familial de pouvoir assumer les charges liées à la scolarisation, notamment les coûts cachés malgré la gratuité officielle (uniformes, fournitures, etc.).
- ▶ **Primauté des nécessités de survie** : les enfants en situation de rue peuvent être contrariés dans leur projet de reprise d'études par la nécessaire recherche de nourriture, d'abri, et de commodités basiques, qui les occupe quotidiennement.
- ▶ **Manque de documents d'identité** : un grand nombre d'enfants en situation de rue ne disposent pas d'actes d'état civil, et les centres qui les accompagnent dans l'obtention de ces documents ne sont pas spécialement aidés par les pouvoirs publics, qui leur réclament le paiement de tous les frais dus.
- ▶ **Age non adapté au niveau scolaire** : après des années passées en situation de rue, certains enfants voient leur âge dépasser celui des classes correspondant à leur niveau ; ce qui les décourage parfois à reprendre des études.
- ▶ **Auto-exclusion** : certains enfants intériorisent les stigmatisations dont ils font l'objet et refusent de retourner à l'école par honte ou méfiance.
- ▶ **Maladies handicapantes pour une vie scolaire classique** : les enfants en situation de rue souffrent parfois de maladies qui les découragent pour retourner à l'école (maladies cutanées, traumatismes, toxicomanie, etc.).
- ▶ **Manque de structures spécialisées** : il n'y a pas en République Démocratique du Congo de structures scolaires avec un fonctionnement et des programmes adaptés aux caractéristiques des enfants en situation de rue. Certains centres d'accueil offrent des services éducatifs, mais leurs moyens sont limités.

Bien qu'ayant déjà de très nombreux défis à relever, l'institution scolaire en République Démocratique du Congo peut jouer un grand rôle dans la protection des enfants qu'elle reçoit, en combinant éducation, protection sociale, et inclusion communautaire. **L'école doit être repensée comme un écosystème de protection, et d'autonomisation** ; si elle y réussit, elle peut devenir un rempart contre l'exclusion et la rue.

12. AZIA DIMBU, Florentin, *Enfants de la rue, enfants d'avenir. Une étude psychologique du phénomène à Kinshasa par une approche projective*. Thèse de doctorat inédite, Université Marien-Nguabi, 2009.

3. LES CAUSES SOCIÉTALES DU PHÉNOMÈNE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

A. UNE INTERCONNEXION DE CAUSES À LA BASE DU PHÉNOMÈNE

L'analyse révèle que le phénomène des enfants en situation de rue résulte d'une **structure de vulnérabilités interconnectées** opérant à quatre niveaux :

- **Niveau individuel** : l'enfant lui-même ;
- **Niveau familial** : la cellule familiale immédiate ;
- **Niveau communautaire** : l'environnement social proche et la communauté au sens large ;
- **Niveau institutionnel** : les structures étatiques.

Chaque niveau recèle des facteurs de vulnérabilité qui se combinent à ceux des autres niveaux pour générer une **structure causale** qui va prédisposer l'enfant au basculement vers la rue. Les facteurs de vulnérabilité se cristallisent autour de cinq grandes catégories.

Catégories	EXEMPLES DE FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ
PAUVRETÉ	Pauvreté matérielle (74,6% de la population vit avec moins de 2,15 \$US/jour)
VIOLENCE	Violence physique, psychologique, sexuelle, trafics, stigmatisation sociale, harcèlement, accusation de sorcellerie, conflits armés, etc.
INDIFFÉRENCE	Défaillance des mécanismes communautaires de protection, etc.
NÉGLIGENCE	Affaiblissement des liens familiaux et de l'attention parentale, etc.
FATALITÉ	Décès, divorces, calamités naturelles, etc.

L'étude révèle qu'en République Démocratique du Congo, les principaux facteurs déclencheurs du départ en rue des enfants sont, de manière non-exhaustive :

PRINCIPAUX FACTEURS DÉCLENCHEURS DU DÉPART EN RUE	
GARÇONS	FILLES
Pauvreté	Stigmatisation (Accusation de sorcellerie)
Décès des parents	Décès des parents
Stigmatisation (Accusation de sorcellerie)	Pauvreté
Divorce des parents	Divorce des parents
Influence d'amis	Maltraitance familiale
Maltraitance familiale	Rejet parental
Rejet parental	Désir de liberté
Conflit familial	Influence d'amies
Guerre / insécurité	Conflit familial
Désir de liberté	Guerre / insécurité
Kidnapping	Kidnapping

Source : Enquête Scorpius conseil, 2024

L'analyse approfondie du tableau montre que :

- Les trois facteurs principaux (pauvreté, décès des parents, stigmatisation), communs aux garçons et aux filles, révèlent que **l'entrée en rue résulte principalement d'une rupture des structures de protection familiale et sociale**. Ces enfants ne disposent plus du filet de sécurité essentiel à leur développement.

- **Pour les garçons, la pauvreté prime** : elle arrive en tête des facteurs, suggérant que les garçons sont peut-être davantage exposés aux pressions économiques.
- **Pour les filles, la stigmatisation domine** : l'accusation de sorcellerie constitue le premier facteur, révélant une vulnérabilité particulière des filles face aux croyances traditionnelles et aux mécanismes d'exclusion sociale qui en découlent.
- **Les dysfonctionnements familiaux** (divorce, maltraitance, rejet parental) occupent une place importante dans les deux cas, soulignant que l'instabilité du noyau familial constitue un terreau fertile pour l'entrée en rue, aussi bien pour les garçons que pour les filles.

Cette analyse met en évidence **la nécessité d'adopter une approche holistique dans la compréhension du phénomène des enfants en situation de rue**, dépassant les explications monocausales pour embrasser la complexité des interactions entre facteurs structurels et circonstances déclencheuses.

B. FOCUS SUR LES ACCUSATIONS DE SORCELLERIE CONTRE DES ENFANTS

Les accusations de sorcellerie contre des enfants sont un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années en Afrique centrale, et particulièrement en République Démocratique du Congo. D'après un éducateur interrogé, il est **« le symptôme ultime d'une communauté nationale qui ne protège plus ses enfants »**.

Dans plusieurs cas, les parents sont décédés et les enfants sont accusés de les avoir mangés ; une façon de se débarrasser d'eux. Dans d'autres cas, la nouvelle femme du mari qui ne veut pas des enfants de la femme précédente les accuse de sorcellerie.

Il arrive également que des enfants épileptiques ou drépanocytaires soient accusés de sorcellerie en lien avec leur maladie (mal comprise) et ses conséquences.

Un phénomène fortement entretenu par les églises du Réveil

L'apparition du phénomène à Kinshasa daterait du début des années 1990¹³. Les églises chrétiennes dites du Réveil jouent un rôle important dans la propagation du phénomène et développent un modèle économique lucratif basé sur :

- Le diagnostic préalable d'enfants présumés sorciers ;
- La mise en œuvre de services d'exorcisation rémunérés ;
- La diffusion de craintes relatives aux pouvoirs sorciers attribués aux enfants.

Une évolution de l'image de l'enfant dans l'imaginaire populaire congolais

Filip De Boeck¹⁴, professeur d'anthropologie à l'Université catholique de Louvain en Belgique, qui mène des recherches de terrain dans les communautés urbaines de la République Démocratique du Congo, retrace plusieurs événements marquants qui ont contribué à faire évoluer négativement les perceptions sur les enfants dans l'imaginaire populaire congolais.

Premièrement, il y a eu **les enfants-soldats** (*les kadogo*) qui, en 1997 ont fait leur entrée dans Kinshasa, quand Laurent Désiré Kabila a pris le pouvoir. Ce fut un événement choquant pour la plupart des habitants de la capitale. **Des enfants qui font la guerre et tuent perdent de facto leur innocence**, dans la perception des populations choquées.

Deuxièmement, il y a eu **les bana Lunda** (enfants de Lunda) au cours des années 90. Il s'agit de jeunes de Kinshasa qui ont émigré massivement dans la province angolaise de Lunda Norte pour avoir accès aux dollars et aux diamants. À leur retour, beaucoup d'entre eux avaient un pouvoir financier dépassant de loin celui de leurs parents, ce qui leur permettait d'accéder à des styles de vie dont leurs propres aînés avaient été exclus. **Ce pouvoir social tout neuf des enfants n'a pas manqué de provoquer l'émergence d'accusations de sorcellerie**. Les rumeurs abondent au sujet d'« enfants-sorciers de Lunda » (*mukishi mwana Lunda*) qui copulent avec leurs mères ou tuent et « mangent » leurs pères et leurs oncles en échange de diamants et de dollars¹⁵.

¹³. Davis, M., *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris, La Découverte. 2006. ¹⁴. DE BOECK, F., « Être Shege à Kinshasa : Les enfants, la rue et le monde occulte », in *Trefon* (Ed.), p. 173-192, 2004. ¹⁵. F. De Boeck, « Domesticating Diamonds and Dollars : Identity, Expenditure and Sharing in Southwestern Zaire (1984-1997) », in *Development and Change*. International Institute for Social Studies. Vol. 29. Oct. 1998.

Troisièmement, l'auteur indique que les grandes vedettes de la scène musicale congolaise de la fin des années 90 ont mis en lumière des enfants et des adolescents dont certains étaient en situation de rue, en les faisant monter sur scène, à leurs côtés. C'est ainsi que serait lancée la mode des *bafioti-fioti* (terme kikongo) ou *baka moke* (terme lingala), qui désignent les « petites filles ». Il s'agit de jeunes filles d'à peine douze ans, qui montent sur scène pour « enchanter » les publics de Kinshasa par leurs danses lascives et leur « sex-appeal ». Dans la foulée de ce phénomène, **la figure de l'enfant / femme fatale s'impose et trouble encore les codes sociaux**. La *kamoke sukali* (fille sucrée) est fréquemment rattachée à la sirène *Mami Wata* (esprit des eaux). Cette relation incarnerait et exprimerait, selon De Boeck, les liens qui existent entre la sexualité, le genre, l'âge, la mort, l'accès à la modernité matérielle, et le « deuxième monde », celui de l'invisible.

Tous ces événements relatés par De Boeck ont contribué cumulativement à asseoir dans l'imaginaire populaire l'idée d'enfants dénués de leur innocence primordiale, qui sont capables de nuire, et inspirent la crainte aux adultes.

Conséquences des accusations de sorcellerie contre les enfants

Les accusations de sorcellerie contre des enfants ont des conséquences graves et multiformes. **Bien souvent, les enfants se font chasser de leur foyer par leurs propres parents ou tuteurs**, les laissant sans abri et sans soutien. Des violences physiques sont également exercées contre eux (coups, brûlures, ou d'autres formes de torture) dans le but de les « purifier » ou de les forcer à avouer des actes de sorcellerie. Dans certains cas extrêmes, les enfants accusés sont tués par leur famille ou des membres de la communauté. Ceux qui échappent au meurtre sont souvent stigmatisés et marginalisés dans leur communauté.

Cet état d'isolement social dans lequel se trouve l'enfant accusé de sorcellerie conduit, dans beaucoup de cas, à sa déscolarisation. Selon des éducateurs interrogés, ces enfants souffrent souvent de traumatismes psychologiques profonds en raison de la violence et du rejet qu'ils subissent ; d'autres ont des troubles dépressifs. Quant aux filles, elles deviennent vulnérables à l'exploitation sexuelle et aux abus en raison de leur manque de protection.

Les accusations de sorcellerie contre des enfants prospèrent parce que la communauté nationale les tolère, et que l'État n'intervient pas ou peu pour les délégitimer. Dans le meilleur des cas, l'État condamne dans des textes de lois comme avec l'article 160 de la loi de 2009 sur la protection des enfants¹⁶, mais il n'y a pas d'actions d'envergure pour sévir contre ces accusations et ceux qui les portent. Un responsable de centre d'accueil d'enfants exprime qu'un président du tribunal des enfants interrogé sur la mise en œuvre de cet article avait exprimé que le texte était connu, mais qu'à sa connaissance il n'avait jamais été appliqué.

4. PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX MAJEURS DE LA VIE EN RUE DES ENFANTS

A. LES MODALITÉS DU DÉPART EN RUE

Cette étude identifie **quatre modalités principales** structurant les parcours vers la rue, déterminées par deux variables clés : la temporalité du départ, et l'aspect décisionnel.

► Modalités selon la temporalité du départ

Deux modalités de départ en rue sont identifiées, en rapport avec la temporalité : des départs brusques et des départs progressifs.

Les **départs brusques** sont généralement en lien avec des événements relevant de la fatalité (décès des parents, situations de guerre et d'insécurité, catastrophes naturelles ou familiales soudaines, etc.). Ils se caractérisent par l'absence de préparation, et une rupture immédiate avec l'environnement familial.

Quant aux **départs progressivement construits** (modalité majoritaire dans l'échantillon étudié), ils commencent par une prise de contact initiale de l'enfant avec la rue ; ce dernier se familiarise avec les codes et ressources de la rue, évalue les opportunités de survie disponibles, alterne entre le domicile familial et la rue, avant de basculer pour un séjour prolongé en rue.

16. Article 160 : « Quiconque impute méchamment et publiquement à un enfant un fait précis qui est de nature à porter atteinte à son honneur et à sa dignité est puni de deux à douze ans de servitude pénale principale et d'une amende de deux cents mille à six cents mille francs congolais. **En cas d'accusation de sorcellerie à l'égard d'un enfant, l'auteur est puni d'un à trois ans de servitude pénale principale et d'une amende de deux cents mille à un million de francs congolais.** »

► Modalités selon l'aspect décisionnel

Deux modalités de départ en rue sont identifiées, en rapport avec l'aspect décisionnel : des départs volontaires et des départs contraints.

Les départs volontaires sont souvent induits par la dégradation des conditions de vie familiales (promiscuité familiale, insécurité alimentaire chronique, négligence parentale, détérioration des conditions d'habitat, etc.) et l'activation de mécanismes d'adaptation chez l'enfant (recherche de ressources alternatives à l'extérieur du foyer, développement de stratégies de survie, intégration progressive dans des réseaux informels, etc.).

Les départs contraints sont liés à des situations qui s'imposent à l'enfant (fatalité, expulsion du domicile familial à cause d'accusations de comportements déviants, fuite anticipée des sanctions disciplinaires, etc.)

B. L'ARRIVÉE EN RUE

La nécessaire intégration à un groupe

Les acteurs interrogés s'accordent sur le fait qu'**il n'est pas possible de survivre longtemps en rue en étant isolé**. Que ce soit pour des questions de sécurité ou pour des questions d'accès aux ressources disponibles, l'enfant nouvellement arrivé en rue est dans l'obligation vitale d'intégrer un groupe. Ce dernier assume plusieurs fonctions : protection, transmission des normes de socialisation, enseignement des codes linguistiques, formation aux stratégies de survie économique et psychologique, exploitation ponctuelle, etc.

Ritualisation de l'intégration au groupe

L'intégration des enfants dans les groupes s'effectue selon un processus structuré et non automatique. **L'acceptation est conditionnée par une phase de ritualisation** au cours de laquelle l'enfant doit **démontrer sa volonté d'appartenance au groupe**, ainsi que **des qualités valorisées par les membres** (courage, endurance, humilité, ...). Dans certains cas, l'enfant subit une scarification au visage à l'aide d'une lame de rasoir¹⁷; les cicatrices ainsi créées sur le corps de l'enfant symbolisent aussi bien son courage (il a vaincu la douleur) que sa fierté d'appartenir au groupe en question, et sa loyauté envers lui.

Dans d'autres groupes, des matières plastiques sont brûlées sur le corps du nouvel arrivant pour **tester sa capacité de résistance à la douleur**. Parfois aussi, un affrontement physique est organisé entre le nouvel arrivant et un enfant de son âge pour tester son courage et son aptitude au combat. Ces affrontements internes sont des sortes de passages obligés car, tous les enfants doivent faire la preuve de leur capacité à protéger le groupe en cas d'affrontements avec des groupes rivaux.

Les filles, quant à elles, sont plus en insécurité que les garçons lorsqu'elles sont en rue ; du coup, les groupes qu'elles intègrent sont souvent affiliés à des groupes de garçons pour leur protection. Elles mettent ainsi en place des systèmes informels de soutien et d'entraide à l'efficacité parfois aléatoire.

S'agissant de l'intégration des filles dans les groupes, KIENGE-KIENGE INTUDI¹⁸ qui a travaillé sur le sujet à Kinshasa, raconte que la première semaine de leur arrivée dans la rue, elles sont parfois tenues d'assouvir les pulsions sexuelles du leader du groupe. Elles sont obligées en même temps de se prostituer durant la même semaine afin de ramener tout le bénéfice au leader. Les autres garçons du groupe peuvent aussi leur infliger un rite d'intégration par la pratique appelée kokota vaka ou sangana (viol collectif). Il est rapporté des cas où le viol collectif a impliqué jusqu'à dix garçons. Ces pratiques extrêmes n'existent pas dans tous les groupes.

La reconstruction identitaire de l'enfant

Suite à son intégration dans le groupe, l'enfant entame un processus de reconstruction identitaire fondé sur de nouvelles ressources psychologiques, distinctes de celles développées dans le cadre familial initial. En effet, **l'enfant précédemment considéré comme « indésirable » dans son environnement familial accède à un nouveau statut de membre valorisé** au sein du groupe. Cette transformation s'articule autour de :

- La reconnaissance de qualités spécifiques (courage, force, résilience, etc.) ;
- La valorisation explicite de ces attributs par les pairs ;
- L'attribution d'une valeur sociale positive.

¹⁷. Cf. KIENGE-KIENGE INTUDI, R., *Étude sur les Enfants en situation de rue à Kinshasa*. Rapport final pour Dynamo international. Kinshasa, novembre 2023.

¹⁸. KIENGE-KIENGE INTUDI R., *Ibid*

Cette reconnaissance représente un facteur de gratification fondamental pour l'enfant, et contribue à l'amélioration de l'estime de soi, initialement dégradée. C'est la raison pour laquelle l'enfant manifeste souvent une tolérance accrue aux mauvais traitements infligés par le groupe de rue, comparativement à ceux subis dans l'espace domestique car, dans l'espace de la rue les mauvais traitements coexistent avec une acceptation de l'enfant comme être de valeur, tandis que dans l'espace domestique, les mauvais traitements s'accompagnent d'un rejet de l'enfant, et d'une négation de sa valeur humaine fondamentale. C'est une explication de la préférence manifestée par certains enfants pour l'environnement de la rue malgré les difficultés rencontrées.

La vie de groupe dans la rue

► Initiation à la toxicomanie

Des enfants seraient initiés par les plus grands à la consommation de drogues dès leur intégration dans un groupe. La drogue est souvent utilisée pour, non seulement désinhiber les plus timides, mais aussi donner du courage aux uns et aux autres pour accomplir certaines activités de survie particulièrement difficiles (vol, prostitution, etc.).

► Exploitation et protection

Le racket et la brimade sont aussi fréquents au sein des groupes, de la part des plus âgés sur les plus jeunes ; malgré tout, la solidarité semble forte entre eux. Les plus petits et les plus faibles ne deviennent pas nécessairement des victimes expiatoires ; le groupe les protège, vis-à-vis de l'extérieur notamment, bien qu'ils soient souvent objets de moqueries, de quolibets, et de plaisanteries plus ou moins cruelles.

► Alliances et solidarité fonctionnelles

Certains groupes développent entre eux des relations affinitaires et constituent ainsi des réseaux. Dans le sens inverse, certains grands groupes comportent des sous-groupes et des dyades organisés autour de spécialisations : certains seront dans la mendicité, d'autres dans le lavage de voiture, d'autres encore dans le vol, etc. La place occupée dans le groupe dépend de la réputation de chacun et des compétences et habiletés reconnues par les pairs. La hiérarchie est fondée sur la réputation et l'importance du rôle assumé au sein du groupe.

C. LIEUX D'ITINÉRANCE DANS LA VILLE

Les enfants en situation de rue choisissent les endroits où ils s'installent en fonction des opportunités offertes : là où la mendicité rapporte le plus, là où il y a du travail pour eux, de la nourriture, des jeux, de la sécurité pour dormir, etc. **Leur parcours d'itinérance est déterminé non seulement par la recherche d'opportunités, mais aussi par les conflits qu'ils ont avec d'autres groupes**, avec des secteurs interdits dans la ville. Ils sont facilement identifiables dans la rue, en raison de leur positionnement à des endroits stratégiques de Kinshasa : ronds-points, stations-services, gare, marchés, aéroport, lieux de distraction et autres places publiques.

Les sites sont choisis sur le critère de la fonctionnalité : certains sont des sites principalement économiques dans lesquels les enfants trouvent leurs moyens de subsistance ; d'autres sont des sites dortoirs, où les enfants ne font que dormir ; d'autres encore sont des sites mixtes, c'est à dire économiques et dortoirs.

L'espace pour dormir se trouve un peu partout : les tables des vendeurs dans les marchés, les gares routières et ferroviaires, les vérandas des dépôts de marchandises, les maisons inachevées, les restaurants dans lesquels ils travaillent, etc. Ils dorment par terre, après avoir étalé des cartons au sol. Chacun fait de son mieux avec son habit pour se protéger des moustiques et/ou de la fraîcheur. Ils dorment souvent à plusieurs, accolés les uns contre les autres, pour se protéger du froid et des agressions extérieures.



D. ACTIVITÉS DE SURVIE DES ENFANTS DANS LA RUE

Dans la rue, les enfants survivent comme ils peuvent, en fonction des opportunités qui s'offrent à eux. Les témoignages recueillis illustrent une approche pragmatique de la survie, qui se traduit par une polyvalence des activités et une adaptation constante aux opportunités disponibles.

LES ACTIVITÉS DE SURVIE DANS LA RUE	
GARÇONS	FILLES
Petits travaux ménagers	Mendicité
Mendicité	Prostitution ¹⁹
Vente ambulatoire	Vente ambulatoire
Vol / escroquerie	Petits travaux ménagers
Manutention	Vol / escroquerie
Collecte et vente de déchets recyclables	Collecte et vente de déchets recyclables
Commerce de stupéfiants	Porteur de bagages
Jeux de hasard	
Prostitution	

Source : Enquête Scorpilus conseil, 2024

« Quand j'étais encore dans la rue, je faisais la mendicité pour obtenir de l'argent. Il m'est arrivé aussi de voler. J'ai aussi eu à ramasser des objets jetés dans les rues, aux abords des marchés et dans des poubelles des gens, pour les revendre »

Fille, 13 ans

L'analyse révèle une forme de spécialisation dans les activités, en fonction de l'âge. La mendicité par exemple est généralement l'activité principale des plus jeunes (jusqu'à 12 ans environ), ou des jeunes mamans. Ils mendient de l'argent ou de la nourriture en apitoyant les passants ; ceux de la catégorie [13-17 ans] ont un profil qui est moins approprié pour la mendicité, alors ils se proposent comme aides pour des travaux de manutention, le lavage de voiture, le nettoyage des étals dans les marchés, et divers autres services. Les [17-20 ans], bien que faisant parfois les mêmes activités que les enfants de la catégorie inférieure, s'impliquent également dans des activités en lien avec la vie nocturne, ou dans des activités de trafics, plus rémunératrices (vente de stupéfiants, vol à la tire, mise en relation de prostituées avec des clients, etc.).

La prostitution fait partie des perspectives les plus accessibles aux filles. Elle existe aussi chez les garçons, quoique de façon plutôt marginale. Elle permet aux filles d'avoir un toit plus rapidement en se mettant ensemble avec d'autres filles, ou en étant logée par le proxénète.

Les stratégies de survie découlent souvent des préférences du groupe auquel l'enfant s'est affilié. Le mimétisme et l'effet de groupe sont très prégnants dans les modes de vie adoptés en rue. Le choix personnel, si tant est qu'il existe, s'effectue à l'intérieur d'un cadre normatif défini par le groupe d'appartenance, et approuvé par son leader

¹⁹ Le terme prostitution employé dans cette étude fait référence à une forme de prostitution pratiquée par une personne en raison de son besoin extrême pour une ressource ou un service.

E. PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES ENFANTS EN RUE

La vie en rue est toute une aventure pour les enfants, qui évoluent ainsi entre les espoirs suscités par la liberté nouvellement acquise, et des souffrances majeures.

Principaux facteurs qui rendent la vie en rue difficile

La majorité des enfants en situation de rue interrogés parlent des conditions difficiles auxquelles ils ont fait face dans la rue. Parmi les principaux facteurs déplorés, il y a :

- Le manque de nourriture,
- Le manque de sécurité,
- La difficulté à trouver où dormir, à l'abri des intempéries,
- Le fait de tomber malade sans recevoir les soins nécessaires ;
- La difficulté à garder ses effets personnels ;
- Les tortures physiques subies de la part des aînés, les agressions sexuelles ;
- La toxicomanie ;
- Le harcèlement des forces de l'ordre ;
- Les gangs et leurs exactions contre les enfants en situation de rue ;
- L'existence de réseaux de trafics d'enfants, etc.

Principales maladies qui guettent les enfants en situation de rue

La situation sanitaire des enfants en situation de rue en République du Congo révèle des défis majeurs de santé publique. Les données collectées révèlent la hiérarchisation suivante des pathologies chez les garçons et les filles en situation de rue :

LES MALADIES LES PLUS COURANTES CHEZ LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE	
Paludisme / Malaria	Malnutrition
MST / IST	Parasitose
Maladies cutanées	Fièvre typhoïde
Maladies mentales	Infection urinaire
Infections respiratoires	Hernie
Maladies gastriques	Toxicomanie
	Pathologies dentaires

Source : Enquête Scorpis conseil, 2024

La prévalence du paludisme chez les enfants en situation de rue est très importante. C'est à l'image du pays où le paludisme demeure la principale cause de morbidité et de mortalité, avec 27,3 millions de cas et 24.880 décès en 2022 . Cela est lié aux conditions de vie précaires qui les exposent aux intempéries, aux moustiques, et aux endroits insalubres.

Les infections sexuellement transmissibles sont également importantes et traduisent un mode de vie où les pratiques à risque (relations sexuelles non protégées, par exemple) sont nombreuses. Les maladies cutanées touchent de nombreux enfants, en raison de conditions hygiéniques déplorables ; beaucoup dorment par terre, dans des endroits insalubres, et n'ont pas souvent accès à de l'eau propre pour se laver. Quant aux maladies mentales, il est difficile de déterminer si elles ont été contractées avant l'arrivée en rue, ou pendant la vie de rue. Des études sur le sujet permettraient de mesurer la prévalence du phénomène, et de mieux cerner les contours de leur émergence et de leur développement chez les enfants en situation de rue.

Le VIH /SIDA n'apparaît pas dans les réponses au questionnaire, cependant sa présence parmi cette population est très probable, en raison des comportements à risques qui sont les leurs, et qui s'expliquent pour une grande partie par le manque d'accès à l'information sur le fonctionnement corporel et sur la santé sexuelle.

20. Organisation Mondiale de la Santé (OMS), *World Malaria Report 2023*

Les abus physiques, moraux, psychologiques, et sexuels

Les abus physiques et sexuels contre les enfants en situation de rue sont très courants, de la part notamment des pairs de même groupe ou de groupes concurrents, des forces de l'ordre, et d'individus divers.

« On a des policiers qui rackettent les enfants. J'en ai vu un courir après un enfant voleur, non pas pour le sanctionner, mais pour récupérer le butin et le garder. D'autres policiers passent commande auprès d'enfants en leur demandant par exemple de leur trouver un bon téléphone, dont ils savent très bien que l'enfant ne peut que le voler. »

Enfant en situation de rue vivant hors centre, 17 ans

« Notons aussi qu'il y a une collaboration malsaine entre enfants en situation de rue et forces de l'ordre. Ces derniers collaborent avec les enfants qui se prostituent, avec ceux qui volent, ... Ils se partagent les butins. On a parfois des policiers qui rançonnent les enfants en situation de rue »

Responsable de centre d'accueil

Les abus sexuels sont également nombreux. Certaines filles qui s'adonnent à la prostitution se plaignent souvent d'être rackettées par des éléments des forces de l'ordre qui confisquent parfois leurs revenus, tout en exerçant des agressions sexuelles contre elles. Certains clients (adultes de la communauté) abuseraient également d'elles en refusant de payer après avoir reçu un service sexuel. Pour se prémunir des agressions en rue, les filles se lient avec des garçons, souvent enfants en situation de rue eux-mêmes ; cependant, cette protection se paie aussi parfois en nature ; ce qui fait que la fille en rue a très de faibles chances d'échapper à la condition « d'objet sexuel ».

Pourtant, il a été institué dans les commissariats provinciaux de la police nationale, depuis 2015²¹, **des escadrons de protection des enfants et prévention des violences sexuelles (PEPVS)**, mais ces derniers semblent ne pas avoir pour l'instant une grande efficacité à cause du manque de moyens logistiques. Certains acteurs déplorent le fait de se faire réclamer des frais de transport lorsqu'ils font appel à eux.

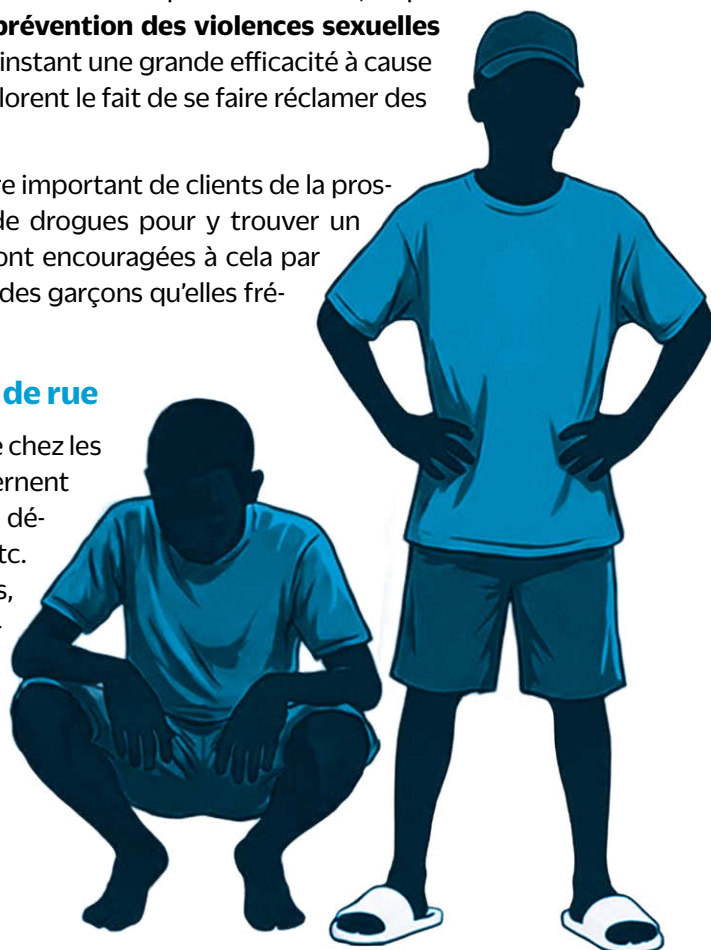
Pour survivre psychologiquement aux abus et au nombre important de clients de la prostitution, certaines filles se livrent à la consommation de drogues pour y trouver un peu de réconfort, selon un éducateur interrogé. Elles sont encouragées à cela par l'entourage (des filles avec lesquelles elles travaillent, et des garçons qu'elles fréquentent).

La toxicomanie chez les enfants en situation de rue

La consommation de drogues est une pratique répandue chez les enfants en situation de rue. Les drogues utilisées concernent des inhalants, la colle, la marijuana, les médicaments détournés de leur usage ordinaire comme le Tramadol, etc. Certains vont jusqu'à développer des addictions sévères, nécessitant une prise en charge spécialisée qui fait actuellement défaut en République Démocratique du Congo.

La consommation de drogue chez les enfants en situation de rue permettrait, entre autres, de :

- « Tromper » la faim lorsqu'il n'y a rien à manger,
- Atténuer des douleurs physiques ressenties,



21. Décret n°15/028 du 09 décembre 2015 déterminant l'organisation et le fonctionnement des unités territoriales et locales de la Police nationale.

- Se donner du courage, se sentir fort et invulnérable face aux menaces et lors d'affrontements avec d'autres enfants,
- S'intégrer au groupe et faire comme tout le monde,
- Se désinhiber pour pouvoir réaliser certaines tâches difficiles qui impliquent parfois de la gêne ou de la honte (fouiller les poubelles, coucher avec plusieurs hommes en une nuit, aller en cambriolage, ...)
- Tenter d'oublier la pénibilité de son sort, etc.

Les moyens financiers limités dont disposent les enfants en situation de rue les poussent vers des produits bon marché et d'accès facile, mais aussi vers le vol. De manière générale, les usagers sont dans une polytoxicomanie, c'est-à-dire qu'ils se limitent rarement à un seul type de drogue. Ils consomment ce qui est disponible.

5. LE CAS SPÉCIFIQUE DES FILLES EN SITUATION DE RUE

A. LES EFFECTIFS DES FILLES EN SITUATION DE RUE

Les filles en situation de rue à Kinshasa sont beaucoup moins nombreuses que les garçons. L'enquête de l'UNICEF de 2006 indiquait qu'elles représentaient 26,36% des effectifs. Le REEJER les estimait en 2010 à 44%²². **Ces différences importantes dans les chiffres démontrent la nécessité d'un nouveau recensement général afin de disposer de données récentes et consistantes, sur lesquelles les différents intervenants pourront bâtir des plans d'actions pertinents.** Malgré tout, les acteurs de terrain s'accordent sur la moindre présence des filles en rue par rapport aux garçons.

« Il y a moins de filles que de garçons dans la rue. En général, en cas de problèmes, la fille peut plus facilement trouver un point de chute auprès d'une tante auprès de qui elle va faire des petits travaux, garder les enfants, etc. »

Responsable de centre

La moindre visibilité publique des filles par rapport aux garçons tient, entre autres, au fait qu'elles travaillent souvent dans des restaurants populaires, dans des familles, ou dans d'autres endroits qui peuvent leur servir aussi de gîtes la nuit tombée. Dans certaines situations, elles rejoignent des réseaux de prostitution qui les logent. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient privilégiées ou davantage en sécurité car elles y vont, dans la majorité des cas, par manque d'alternative, et y subissent l'exploitation économique et/ou sexuelle. D'autres sont enrôlées dans des réseaux de trafics de stupéfiants ou dans d'autres activités délictueuses comme le vol, l'escroquerie, etc., avec comme contrepartie la possibilité de disposer d'un toit et de quelques « commodités » leur permettant de ne pas être en permanence dans les espaces publics.



22. REEJER, Rapport annuel 2013, p.3

B. LE CHOIX PARADOXAL ENTRE MASCULINITÉ ET FÉMINITÉ EN RUE

En rue, les filles sont obligées de développer des stratégies pour se protéger ; cela implique très souvent d'opérer des transformations dans leurs attitudes habituelles. La féminité en rue est perçue comme un signe de fragilité, qui expose la personne à de nombreux risques (harcèlement, agressions sexuelles, etc.) ; d'où une certaine tendance, chez beaucoup de filles en situation de rue, à démontrer des traits de caractère perçus comme masculins, c'est-à-dire, montrer des dispositions à la bagarre ou à l'emploi de la force physique, développer un mode d'expression agressif, dissimuler tout signe de peur, porter des vêtements larges, éviter tout trait pouvant être associé par les autres à un signe de faiblesse ou de fragilité.

Ce travail de transformation personnelle n'est pas réalisable par toutes les jeunes filles ; celles qui ne s'en sentent pas capables trouvent d'autres stratégies, comme le fait de s'allier avec des garçons qui vont les protéger, bien que ces services de protection se paient souvent en espèces ou en nature.

En revanche, pour trouver des ressources en rue, ces mêmes filles mettent en avant parfois des caractéristiques associées socialement à l'idée que la communauté se fait du féminin, c'est-à-dire, être capable de réaliser les tâches socialement assignées aux filles (balayer, laver la vaisselle, aider à la cuisine, garder des enfants, faire la lessive, etc.), afficher ses charmes (dans le cadre de la prostitution), ou faire montre de fragilité pour apitoyer (dans le cas de la mendicité, par exemple).



C. LES FILLES-MÈRES EN RUE

Les filles-mères en rue donnent généralement naissance dans un contexte de grande précarité, avec des partenaires eux-mêmes en situation de rue ou pas. Selon les témoignages recueillis, **ce phénomène semble en augmentation, certains parlant même de « 3^e génération née dans la rue »** avec des grands-parents qui étaient nés dans la rue. Cette situation pose de nombreux défis, notamment en matière de protection des enfants, d'accès aux soins et aux ressources pour ces jeunes mères. Le manque d'accès à l'information, à l'éducation, aux services de santé et à la sensibilisation en matière sexuelle et reproductive, accroît également leur exposition à des maladies.

Pour beaucoup d'entre elles, la grossesse n'a pas été désirée. Souvent, celle-ci survient de manière très précoce, parfois avant même que le corps ne soit totalement mature. Ces circonstances problématiques entraînent quelquefois des implications complexes qui peuvent mettre en danger la santé de la mère et/ou de l'enfant : déni de grossesse, fausse couche, avortements illégaux réalisés dans des conditions peu ou pas hygiéniques, dangers potentiels lors de l'accouchement, complications chez le nouveau-né (de nombreux prématurés n'ayant pas accès à des soins adéquats), abandon du nourrisson, décès de l'enfant et/ou de la mère, et occasionnellement des tentatives de meurtre du bébé, etc. Ces situations difficiles provoquent bien souvent des épisodes dépressifs chez la jeune mère, en raison des traumatismes psychologiques et corporels subis.

D'autre part, l'existence en rue de la mère et de son enfant se déroule avec des problématiques de manque de refuges sûrs, de difficultés pour nourrir l'enfant régulièrement, d'accès restreint à l'eau potable, de suivi prénatal et postnatal insuffisant ou inexistant, etc. La situation peut être encore plus problématique dans le cas de mères qui consomment de la drogue ou de l'alcool, en tant que moyens de survie. Il est rapporté que la toxicomanie s'étend de plus en plus chez les filles en situation de rue, et particulièrement chez celles qui se prostituent, parce qu'elles auraient besoin de « remontants » pour faire face à certaines difficultés comme le fait de devoir coucher avec une dizaine de partenaires en une nuit.

Il s'y ajoute que certaines jeunes mères ne disposent pas de pièce d'identité ; ce qui entrave fortement leur accès aux services de base. En l'absence d'accompagnement social, le bébé lui-même peut ne pas disposer d'acte de naissance.

6. PERCEPTIONS DE LA COMMUNAUTÉ SUR DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

La communauté congolaise, de manière générale, ne semble pas protectrice vis-à-vis des enfants, et particulièrement des enfants en situation de rue.

« Les enfants sont rejetés par la communauté. Ils sont vus comme des voleurs, sorciers de la famille, bandits, enfants difficiles, enfants têtus. Quelques-uns de la communauté les assimilent aux *Kuluna* (appellation pour désigner de jeunes bandits, très dangereux). Les gens se méfient d'eux quand ils les voient et prennent leurs distances. »

Leader religieux, pasteur d'une église

« Il y a une stigmatisation des enfants en situation de rue ; ils sont mal perçus, considérés comme des délinquants, des voleurs, des personnes parfois nuisibles. Ce n'est pas totalement injustifié car certains n'ont que les larcins et autres actes de délinquance pour survivre. »

Responsable de centre

L'absence d'indignation collective au niveau des communautés locales normalise en quelque sorte le phénomène des enfants en situation de rue, et démontre l'existence d'une forme de culture de tolérance vis-à-vis du problème.

La communauté, en se déresponsabilisant par rapport à l'éducation des enfants et à leur protection, facilite le basculement de ces derniers dans l'extrême précarité lorsque des coups du sort les frappent.

7. INDIFFÉRENCE DES POUVOIRS PUBLICS

De nombreux acteurs de la protection des enfants estiment que l'État et les pouvoirs publics, de manière générale, n'en font pas assez pour contenir le phénomène des enfants en situation de rue.

« Nous avons la loi de 2009 portant protection de l'enfance, on a le code de la famille, on a la constitution qui tous parlent de la protection des enfants, mais ce n'est pas suivi d'effet. Par exemple, on n'a pas de prisons pour enfants ; dans les prisons, les jeunes filles sont mélangées aux adultes ; ce qui est une violation du droit des enfants. Les garçons bénéficient de coins isolés dans les prisons, mais y en a qui rentrent en prison sans papiers, on les oublie là-bas. »

Responsable de centre d'accueil

« L'État a baissé les bras ; il est indifférent à cette question des enfants en situation de rue. Il ne nous soutient pas. Il y a de moins en moins de financement des bailleurs. Nous avons réduit la voilure. Avant on faisait 2 maraudes : 1 maraude de jour et 1 de nuit, mais depuis pas mal de temps on ne peut plus se permettre cela. »

Responsable de centre d'accueil

8. PROJECTIONS PROFESSIONNELLES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

La plupart des enfants en situation de rue rencontrés considèrent leur passage en rue comme transitoire. **Ils ont des rêves qui sont construits autour de désirs de réinsertion socio-professionnelle réussie.**

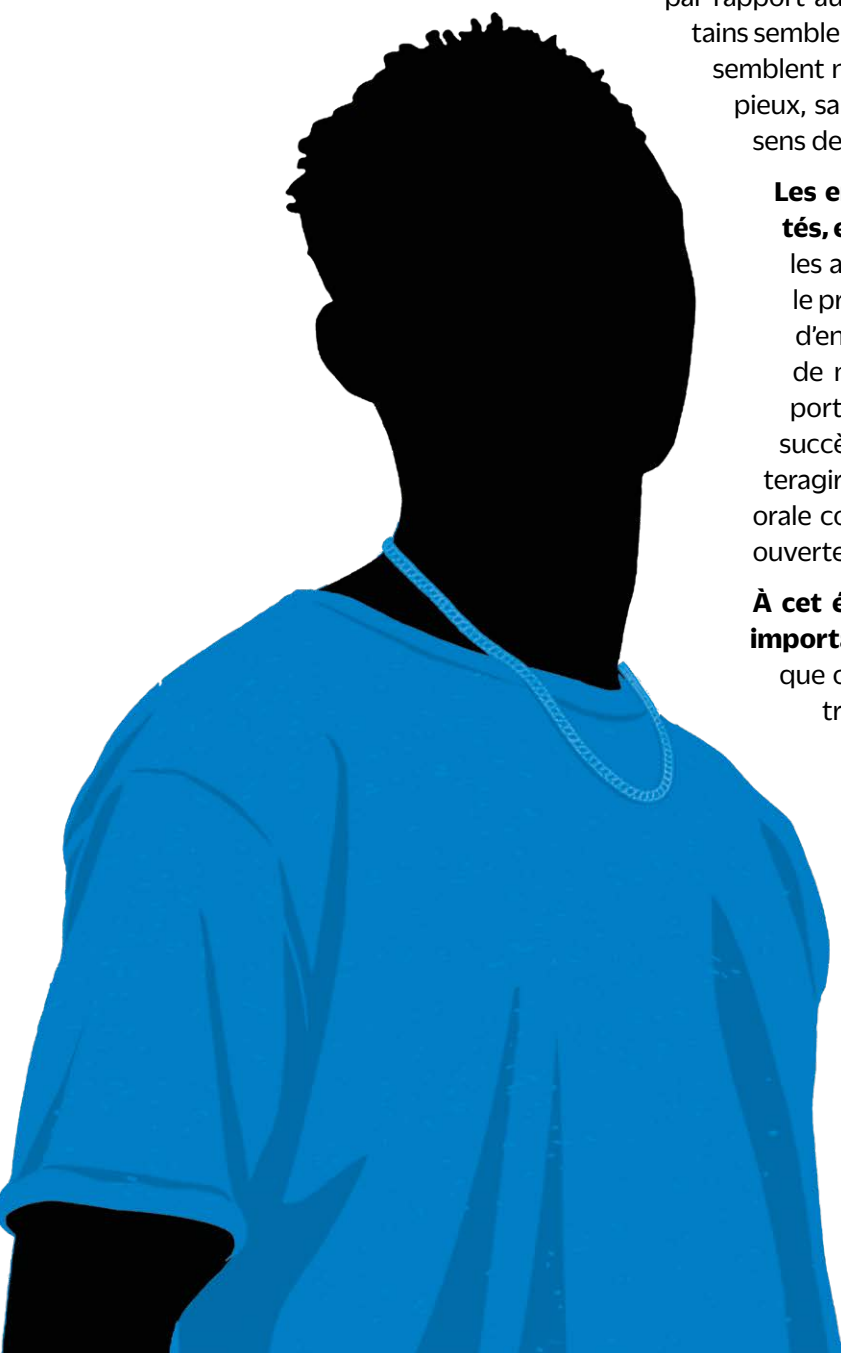
Pour y parvenir, un nombre significatif considère la formation professionnelle comme la voie la plus assurée. Si certains rêvent de professions prestigieuses (avocats, magistrat, médecin, pilote d'avion, ...), dans la majorité des cas, les rêves concernent des profils socio-professionnels plus modestes, en termes de valorisation sociale : chauffeurs, mécaniciens, soldats, couturiers, ... D'autres encore rêvent de devenir footballeur professionnel, hommes d'affaires, acteur de cinéma, homme politique, ... ; Quelques-uns n'ont pas encore d'idées claires sur ce qu'ils souhaitent devenir.

Chez les filles, la situation n'est pas bien différente. On retrouve quasiment la même distribution entre les rêves qu'on pourrait qualifier de modestes, et ceux qu'on pourrait estimer ambitieux. Certaines se projettent davantage dans leur rôle de future mère de famille. De façon plus générale, les rêves portent sur des professions très diverses : enseignante, médecin, infirmière, couturière, pâtissière, esthéticienne, restauratrice, vendeuse, etc.

Les motivations quant au choix de la profession envisagée tournent d'abord autour de la volonté de gagner de l'argent rapidement, et ensuite, l'envie de gagner en prestige social (sans doute avec l'idée de susciter l'admiration et le respect de la communauté, prendre leur revanche par rapport au mépris souvent ressenti). Cependant, si certains semblent avoir un plan pour réaliser leur rêve, d'autres semblent n'avoir exprimé leur choix que comme un vœu pieux, sans avoir rien engagé comme initiative dans le sens de la réalisation du rêve.

Les enfants rencontrés ont besoin d'être orientés, encouragés, insérés dans des programmes qui les accompagnent de façon durable pendant tout le processus de réintégration sociale. Une majorité d'entre eux semblent avoir besoin de développer de nouvelles compétences sociales, plus en rapport avec la discipline personnelle nécessaire au succès d'une ambition professionnelle (savoir interagir correctement avec des tiers, une expression orale convenable, des attitudes et des postures plus ouvertes vis-à-vis des tiers, etc.).

À cet égard, les centres d'accueil font un travail important car, outre les formations professionnelles que certains d'entre eux proposent aux enfants, ils travaillent à leur **redonner confiance en eux-mêmes, à les réhabiliter dans leur dignité** ; c'est un aspect très apprécié par les enfants interrogés. Les centres d'accueil les accompagnent aussi dans la scolarité, mais leurs efforts se heurtent souvent à une limite de moyens pour continuer à accompagner certains jeunes au-delà de la scolarité secondaire, et pour faire face à la demande de soutien venant de la communauté.



9. LES CENTRES D'ACCUEIL ET LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

À Kinshasa, il existe une trentaine de structures qui accueillent des enfants en situation de rue ; cependant leurs capacités d'accueil sont très loin de satisfaire les besoins d'hébergement.

A. RAISONS D'ENTRÉE DANS LES CENTRES POUR LES ENFANTS

Les raisons d'entrée en centre d'accueil varient en fonction des enfants, mais également de la réputation des centres.

LES RAISONS D'ENTRÉE EN CENTRE POUR LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Recherche de protection / d'abris

Scolarisation / Avoir une formation professionnelle

Retrouver une famille / Réintégration sociale

Échapper à la faim

Quête de soins sanitaires

Source : Enquête Scorpius conseil, 2024

Les enfants en situation de rue entretiennent avec la rue une relation qui évolue dans le temps. Lucchini Riccardo²³, professeur émérite de sociologie à l'université de Fribourg, a identifié cinq étapes majeures qui jalonnent le parcours de l'enfant en rue :

- 1. L'éloignement progressif** de l'enfant de chez lui (il se rapproche de la rue par séquences successives) ;
- 2. La rue observée** et la rue ludique (l'enfant garde encore une certaine distance avec la rue) ;
- 3. La rue alternante** (ici l'enfant assume la rue avec ses contradictions et revendique souvent le statut d'enfant en situation de rue) ;
- 4. La rue refusée** (l'enfant reconnaît que la rue ne lui offre pas de débouchés) ;
- 5. La sortie de la rue** (engagement dans un processus de réintégration).

Tous les enfants ne transitent pas de la même manière (modalités et durée) d'une étape à l'autre et des allers et retours peuvent être possibles entre certaines étapes.

L'enfant qui accepte d'intégrer un centre d'accueil montre généralement des dispositions psychologiques qui le placent à l'étape 4 du processus décrit par Lucchini, c'est à dire à l'étape de la **l'étape de la « rue refusée »**. **Il considère avoir davantage à perdre dans la rue que dans un centre.** À cette étape, l'enfant est dans une disposition psychologique telle qu'il peut être réceptif à une proposition de plan de sortie de rue, pourvu que le plan soit pertinent et que la structure qui le propose dispose des compétences appropriées pour le mettre en œuvre. Il peut ultérieurement changer d'avis, quand il considèrera que le centre ne lui donne pas autant qu'il espérait ; d'où certains retours en rue parfois enregistrés.

Il est important aussi de **distinguer entre les enfants qui intègrent un centre d'accueil fermé, et ceux qui rejoignent un centre d'accueil de jour**. Pour les derniers, les motivations sont principalement liées à la recherche de nourriture, de loisirs, d'eau potable, de soins médicaux, de douches propres, etc. Pour ceux-ci, la rue dispose encore de ressources auxquelles ils n'ont pas encore complètement renoncé, alors que les premiers ne témoignent plus d'intérêt pour les ressources disponibles en rue.

« Beaucoup d'enfants viennent au centre pour le repas, ensuite pour la protection et les soins de santé. Ils nous disent qu'ici le « foufou est gros ». Il y a beaucoup qui viennent juste pour manger, ou jouer, après ils repartent. »

Responsable de centre

²³ Lucchini, R., « L'enfant en situation de rue n'est pas un fait social. Entre détermination et indétermination », in *Enfants en situations de rue. Prévention, intervention, respect des droits*. Institut international des droits de l'enfant (IDE), Mai 2008.

Ce que les enfants apprécient dans les centres

Les enfants en situation de rue mettent en avant les éléments suivants comme étant ce qui leur fait apprécier la vie en centre d'accueil :

- La possibilité de bien manger, de bien dormir, d'être dans de bonnes conditions (en chambre, lit plus matelas, dormir sous moustiquaire, chambre avec fenêtres), ...
- La possibilité de jouer au football,
- Un accès plus facile aux soins de santé,
- La possibilité de suivre une alphabétisation, des études, une formation professionnelle,
- La confiance en soi retrouvée.

B. POURQUOI CERTAINS ENFANTS REFUSENT-ILS DE QUITTER LA RUE POUR LES CENTRES D'ACCUEIL ?

Malgré toutes les problématiques difficiles rencontrées en rue, certains enfants refusent de rejoindre les centres d'accueil. En effet, **l'enfant reste en rue aussi longtemps qu'il estime que les alternatives qui lui sont proposées sont moins intéressantes que ce que la rue lui donne**. Certains y ont du prestige en étant leaders de groupe, d'autres y gagnent de l'argent, y développent plus facilement une sexualité active, y ont développé des réseaux qu'ils exploitent à leur compte, etc.

« J'apprécie beaucoup la liberté de circulation que j'ai, je vais où je veux quand je veux. Je fais aussi beaucoup de découvertes, et ça me procure de la joie. J'ai la liberté d'acheter tout ce que je veux si j'ai de l'argent, et puis j'ai la possibilité de gagner mon propre argent »

Enfant en situation de rue vivant hors centre

« Dans le quartier il y a des enfants qui sont sous les ponts, on les voit venir jouer au ballon tous les jours ; nous les accompagnons dans la rue, car ils ne viennent pas au centre, ils ne souhaitent pas rester. Donc c'est dans la rue que nous les rencontrons et que nous les accompagnons. Certains ont été aidés à la réunification familiale à partir de la rue »

Responsable de centre

« Tous nos centres sont fermés ; ce qui fait hésiter certains enfants qui sont à l'extérieur, car ils tiennent à leur liberté. Ils voudraient bien venir chez nous pour manger, jouer, se soigner, et puis partir le soir dans la rue. Ils assimilent le centre à la prison »

Responsable de centre d'accueil

Il se pose aussi, et avec acuité, la problématique de la vie sexuelle des adolescent.e.s dans les centres. **Un certain nombre de garçons ou de filles, en pleine adolescence, refusent de rejoindre les centres ou d'y rester en raison des possibilités quasi-nulles d'y avoir accès à une vie sexuelle active**. Certains tombent amoureux et ne s'imaginent pas avoir des horaires contraints, et des mouvements restreints. Dans la plupart des centres d'accueil, la question de la liberté sexuelle des adolescent.e.s est souvent occultée. Il y a également **le tabou de l'homosexualité**, à la fois dans les centres et dans la rue. Des enfants ont des relations homosexuelles, mais ce n'est pas assumé. C'est des choses qu'ils ne peuvent pas vivre dans les centres.

En l'état actuel des choses en République Démocratique du Congo, **on ne sait pas accompagner les enfants dans les problématiques sexuelles qui sont les leurs, en raison des tabous. La question de la perte de revenus pour les adolescents qui intègrent les centres n'est pas non plus résolue**. Ces questions ouvrent des perspectives nouvelles dans le champ de la réflexion sur les méthodes d'accompagnement des enfants.

L'enfant reste en rue aussi longtemps qu'il estime que les alternatives qui lui sont proposées sont moins intéressantes que ce que la rue lui donne.

10. LES ENFANTS EN SITUATION DE RUE ET LEURS FAMILLES

Grâce au travail important réalisé par les centres d'accueil, beaucoup d'enfants ont pu renouer des liens avec leur famille, avec des fréquences et des intensités variables. D'autres sont toujours en rupture totale avec leur famille, avec des perspectives de réunification très difficiles.

A. LES PERSPECTIVES DE RÉUNIFICATION FAMILIALE

59 % des enfants interrogés dans le cadre de cette étude envisagent une réunification familiale.

Des motifs d'espoir

59% des enfants interrogés envisagent une réunification familiale. Quasiment tous les centres d'accueil travaillent à favoriser cette perspective. Avec des moyens modestes, certains centres soutiennent les parents (généralement la mère) de l'enfant qu'ils veulent réunifier avec sa famille. Ils savent d'expérience que sans évolution positive dans le cadre familial d'origine de l'enfant, la réunification aura peu de chance d'aboutir ou d'être durable. **Le soutien à la mère prend parfois la forme d'un don ou d'un micro-crédit pour lui finan-**

cer un petit commerce. Quelquefois, après la réunification de l'enfant avec sa famille, certains centres continuent de les soutenir financièrement, en kits alimentaires et en fournitures scolaires, afin de ne pas laisser les difficultés de la vie quotidienne dénouer la relation qui a été patiemment tissée.

« Pour la réunification, nous essayons de voir d'abord si la famille est en possibilité d'accueillir l'enfant. C'est ainsi que nous développons des activités pour venir en aide aux familles (microcrédits, garanties locatives, inscription de l'enfant à l'école avec achat de blouses, ...) car sans cela, les mêmes problèmes peuvent jeter encore l'enfant dehors. La réunification peut être plus simple si la cause de la rupture était la misère. Dans le cas des conflits familiaux, c'est plus complexe. Une fois la réunification accomplie, nous cherchons à stabiliser la famille »

Responsable de centre

Une méthodologie d'intervention prometteuse

Le centre d'accueil *Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka* a capitalisé ses nombreuses années d'expérience de travail auprès des enfants en situation de rue à Kinshasa, et **développé une méthodologie d'intervention relativement complète**, qui a été consignée dans un ouvrage²⁴. La méthodologie aborde des questions très diverses comme les interventions sur sites, les critères d'accueil des enfants dans les centres, les démarches de réunification familiale, les outils de stabilisation de la réunification familiale²⁵, les étapes du travail avec les éducateurs, etc. Cette méthodologie gagnerait à être mieux connue, enrichie et partagée car, elle produit des résultats globalement positifs, selon ses promoteurs.

24. GODDING et MUSHIETE, *Petits bandits, petits voleurs, petits sorciers. Méthodologie du travail avec les enfants de la rue à Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2021. 25. 6 étapes de la réunification familiale ont été codifiées, et 7 outils de stabilisation de la réunification familiale conçus.

B. LES OBSTACLES À UNE RÉUNIFICATION FAMILIALE

Pour plusieurs enfants, des rancœurs et d'autres écueils demeurent, entravant la réunification familiale ; que ça soit du côté des enfants eux-mêmes, ou de celui des familles.

Du point de vue des familles

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉVOQUÉS PAR LES FAMILLES

Persistance de la croyance que l'enfant est un sorcier

Mauvaise réputation de l'enfant / crainte de déstabilisation de la famille

Pauvreté

Conflit familial persistant

Accoutumance à la vie en rue

La réunification familiale peut s'avérer difficile lorsque la famille s'arc-boute sur sa croyance que l'enfant est un sorcier (**problématique mystico-anthropologique**).

D'autre part, certaines familles refusent la réunification familiale, soit parce qu'elles manquent d'outils éducatifs (**problématique psycho-éducative**) et préfèrent stigmatiser le « mauvais caractère » de l'enfant, soit parce qu'elles estiment ne pas avoir les moyens financiers de le prendre en charge (**problématique économique**).

Du point de vue des enfants

Quant aux obstacles à la réunification familiale évoqués par les enfants eux-mêmes, les résultats sont les suivants :

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉVOQUÉS PAR LES ENFANTS

Souvenir des mauvais traitements subis

Pauvreté de la famille

Conflit persistant avec la famille

Accoutumance à la vie en rue

Stigmatisation et mise à l'écart (enfant sorcier)

Les enfants interrogés évoquent davantage **le souvenir des mauvais traitements subis en famille** comme principal obstacle à la réunification. Ces raisons relèvent à la fois de problématiques psychologiques (il y a des aspects traumatiques en lien avec les mauvais traitements) et relationnelles. Ensuite viennent des raisons d'ordre économique.

Les problématiques évoquées par les enfants et les familles sont relativement complexes ; elles dépassent le simple cadre du travail social pour toucher à tout l'environnement sociétal et communautaire, et posent le problème du renforcement des capacités des éducateurs. En effet, travailler à favoriser des réunifications familiales nécessite de réelles compétences, notamment sur les aspects d'accompagnement psychosocial.

11. LES FACTEURS DE SORTIE DE RUE POUR LES ENFANTS

En République Démocratique du Congo, les enfants en situation de rue peuvent sortir de la rue de deux manières principalement : une première manière, qualifiée d'« orthodoxe », c'est-à-dire conforme aux lois et aux valeurs sociales en vigueur, et une autre manière, qualifiée de « peu orthodoxe », c'est-à-dire en marge des lois et des normes sociales.

A. LES FACTEURS DE SORTIE DE RUE « ORTHODOXE » POUR LES ENFANTS

La sortie de rue dite « orthodoxe » correspond à l'intégration de l'enfant dans un centre d'accueil, une famille d'accueil, sa famille d'origine, ou encore à l'apprentissage d'un métier. Les acteurs de terrain, sur la base de leur expérience, ont identifié plusieurs facteurs qui favorisent cette sortie de rue :

LES PRINCIPAUX FACTEURS FAVORISANT LA SORTIE DE RUE DES ENFANTS, SELON LES ÉDUCATEURS

Une médiation familiale efficace

Accès des enfants à la formation professionnelle ou à la rescolarisation

Disponibilité de places dans les centres d'accueil

Amélioration des revenus des familles des enfants

Des conditions de vie en rue devenues insupportables (insécurité, manque de nourriture, d'habillement, d'abris, etc.) / épuisement des ressources en rue

Source : Enquête Scorpilus conseil, 2024



► **Médiation familiale**

Les éducateurs soulignent que les médiations familiales ne sont pas toujours menées selon des protocoles standardisés. Ils estiment qu'une professionnalisation de cette activité, avec des agents formés aux meilleures pratiques, pourrait améliorer substantiellement les résultats. .

► **Formation professionnelle et rescolarisation**

La formation professionnelle a déjà démontré son potentiel pour favoriser la sortie de rue des enfants, en offrant notamment des perspectives de réinsertion sociale et économique assurées. Les anciens enfants en situation de rue rencontrés lors des entretiens ont confirmé que la formation professionnelle ou la rescolarisation ont été des éléments-clés de leur réinsertion dans la société.

► **Disponibilité des places dans les centres d'accueil**

La multiplication des places dans les centres d'accueil pourrait favoriser la sortie de rue de nombreux enfants. Actuellement, beaucoup de centres atteignent rapidement leurs limites en termes de capacité, ce qui entraîne une baisse de la qualité des soins et des ressources disponibles. Pour qu'ils soient efficaces, une augmentation de leurs moyens financiers et humains est nécessaire.

► **Amélioration des revenus des familles**

En République Démocratique du Congo, la pauvreté chronique est l'une des principales causes de la présence des enfants dans la rue. Les centres d'accueil développent, dans la mesure de leurs moyens, des programmes d'aide aux familles pour les préparer à accueillir à nouveau leurs enfants. Cependant, sans une amélioration significative des revenus familiaux, les mêmes conditions qui ont poussé les enfants vers la rue risquent de persister.

► **Conditions de vie insupportables en rue**

L'épuisement des ressources disponibles dans la rue (nourriture, abris, sécurité, etc.) peut inciter les enfants à chercher une alternative dans les centres d'accueil. De nombreux enfants ont évoqué cette raison pour justifier leur décision de quitter la rue.

B. LES FACTEURS DE SORTIE DE RUE « ORTHODOXE » POUR LES ENFANTS

La sortie de rue dite « peu orthodoxe » correspond à l'intégration des enfants dans des activités illégales ou en marge des normes sociales, telles que la prostitution, le proxénétisme, le commerce de stupéfiants, ou le grand banditisme. Avec l'essor des technologies numériques, de nouvelles formes d'exploitation comme la pornographie en ligne se développent.

► **Prostitution et exploitation sexuelle**

En République Démocratique du Congo, un certain nombre d'enfants en situation de rue, en particulier les filles, sont recrutés dans des réseaux de prostitution exerçant dans la rue ou en ligne. Avec l'essor de l'Internet, des plateformes numériques²⁶ dédiées à la prostitution et à la pornographie se développent, attirant des jeunes vulnérables qui cherchent à sortir de la pauvreté. Elles contribuent ainsi à perpétuer les cycles d'exploitation et de marginalisation.

► **Activités délictueuses, voire criminelles**

Certains enfants en situation de rue intègrent des groupes s'activant dans le trafic de drogues, le vol organisé, ou d'autres activités illégales. Ces activités, bien qu'elles permettent une sortie de la rue, maintiennent les enfants dans un cycle de violence et d'exploitation.

Il s'avère ainsi que les enfants en situation de rue sont confrontés à des choix difficiles pour échapper à leur condition. Les solutions « orthodoxes » telles que la médiation familiale, la formation professionnelle et l'accueil dans des centres, génèrent des résultats probants mais se heurtent au manque de ressources pour donner la pleine mesure de leur potentiel. Quant aux options « peu orthodoxes » évoquées, les voies de sortie qu'elles proposent se paient au prix d'une perpétuation de la violence et de la marginalisation. **Une approche holistique combinant soutien économique, éducation et renforcement des structures familiales, est essentielle pour offrir des alternatives durables aux enfants.**

²⁶. OnlyFans, myfavorito, elengization.com, etc.

12. MESSAGES DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Les enfants interrogés ont tenu à transmettre des messages aux autorités politiques du pays, mais aussi à la communauté de manière générale, à leurs familles, et aux forces de l'ordre.

A. MESSAGES AUX AUTORITÉS NATIONALES

Dans les messages adressés aux autorités nationales, les enfants en situation de rue **réclament de l'attention**. Ils ont globalement le sentiment d'être **méprisés par les pouvoirs publics** et de ne pas compter pour eux. D'autre part, certains réclament **de l'aide pour leurs familles démunies**, car ils comprennent bien qu'une grande partie de leurs difficultés actuelles est liée à la situation socio-économique difficile de leurs parents. Enfin, ils soulignent la nécessité de contacts positifs entre les autorités et eux-mêmes car, présentement, ces contacts seraient inexistantes.

« Les autorités savent qu'on existe, mais ça s'arrête là. Je n'ai jamais bénéficié d'aucune aide venant de ces gens. **Je ne les ai jamais vus s'intéresser à nous, venir nous parler pour savoir ce qu'on vit, ce qu'on veut.** J'ai même l'impression qu'ils ont honte de nous ; quand il y a de grands événements ils ne veulent pas nous voir, ils nous font chasser (...) ils doivent comprendre que nous aussi nous sommes des congolais ; ce n'est pas parce qu'on est pauvres qu'on doit nous jeter comme des ordures. On ne sent pas que notre sort leur importe »

Garçon, 17 ans, hors centre

« Ici, tout le monde sait qu'on ne peut pas compter sur les autorités. Elles ne pensent qu'à elles, à leur belle vie, à leurs propres enfants. **Nous, c'est plutôt vers les églises qu'on cherche de l'aide quand on en a vraiment besoin** ; elles, au moins on les voit faire des actions en notre direction, distribuer de la nourriture, donner des vêtements, soigner ceux qui sont malades, etc. Je ne sais pas si délivrer un message aux autorités peut servir à quelque chose. En tout cas, je n'attends pas quelque chose d'elles. Quand ils feront des choses je verrai, sinon je préfère compter sur moi ou sur d'autres bonnes volontés comme les personnels des centres »

Fille, 16 ans, en centre

« Je demande au gouvernement de nous aider. **Mes parents sont pauvres et c'est pour ça qu'on a beaucoup de difficultés.** Si le gouvernement pouvait donner de l'argent, ou même un bon travail à mon papa il pourrait peut-être s'occuper un peu plus de nous. Le gouvernement a l'argent, mais ça reste entre eux »

Garçon, 13 ans, en centre





B. MESSAGES AUX FORCES DE L'ORDRE

Les membres des forces de l'ordre n'ont pas, de manière générale, une bonne image auprès des enfants en situation de rue. Ces derniers dénoncent non seulement des **comportements hostiles** à leur égard, mais aussi du **harcèlement** et des **agressions** parfois, à la fois physiques et sexuelles.

« Je ne comprends pas la haine que certains policiers ont de nous. **Ils nous mènent la vie dure à chaque fois qu'ils nous voient.** (...) Comme ils nous prennent tous pour des malfaiteurs, alors ils pensent qu'on a toujours de l'argent sur nous, ils nous harcèlent, nous demandent de l'argent. Dès qu'ils nous croisent ils se mettent à demander leur part. (...) On ne sent pas de pitié ou de la compassion de leur part ; ils nous traitent exactement comme des adultes. Ce serait bien qu'ils puissent changer d'attitude envers nous, qu'ils aient des relations correctes avec nous »

Garçon, 16 ans, hors centre

« Tous les policiers ne sont pas gentils hein. **Il y en a qui sont sévères, nous parlent mal parfois, et puis il y en a d'autres qui profitent des enfants.** (...) J'ai connu une fille, elle s'appelle Joyce ; comme elle faisait la prostitution et consommait la drogue aussi, elle avait un policier qui la protégeait et arrangeait ses histoires ; en contrepartie, elle lui versait un peu d'argent de temps en temps, et ils couchaient aussi. C'est des choses que j'ai vues. Normalement, ce n'est pas le rôle d'un policier. Ils doivent arrêter ceux qui nous font ça, mais si eux-mêmes le font ça devient n'importe quoi »

Fille, 17 ans, hors centre

« Ça dépend des policiers ; il y en a qui ont des bons rapports avec certains enfants, et puis il y en a d'autres qui sont vraiment méchants. **Personnellement, je me méfie d'eux tous.** Même ceux qui paraissent gentils, en fait c'est pour mieux t'exploiter ; ils n'arrêtent pas de te demander des choses. Il y en a d'autres qui nous volent nos choses : s'ils voient un joli téléphone sur toi ou un objet de valeur, ils t'accusent de l'avoir volé, et le prennent de force. **Ces comportements doivent changer. Nous sommes méprisés partout »**

Garçon, 15 ans, en centres

C. MESSAGES À LA COMMUNAUTÉ

Les enfants sont bien conscients des étiquettes peu flatteuses qui leur sont accolées. Leurs messages en direction de la communauté tournent autour des notions de **compréhension**, de **compassion**, mais aussi de **dénonciation de la stigmatisation** dont ils sont victimes.

« Je suis partagée parce que dans la communauté il y a des gentils et des méchants. Il y a des gens qui nous aident, nous donnent à manger, de l'argent, etc., et puis il y a ceux qui racontent des mensonges sur nous, qui ne veulent pas nous voir, nous évitent même. (...) Je parlerais plutôt aux méchants pour leur dire que **même s'il arrive que l'on fasse des bêtises, nous sommes des enfants et faisons partie de la société.** (...) On ne sent pas que les gens nous apprécient. Je suis dérangée par ça. Quand je vois quelqu'un d'hostile sans me connaître, ça me donne envie d'être hostile aussi ; je ne peux pas l'aimer »

Fille, 15 ans, en centre

« On est comme des fantômes pour beaucoup de gens. Ils ne veulent rien avoir à faire avec nous, sauf ceux qui veulent nous faire travailler et profiter de nous. (...) Tout le monde sait que nous sommes parfois les victimes de beaucoup de choses, mais on ne nous défend jamais ; on est d'office coupables. **On n'a pas de droits, on ne peut pas avoir raison ; c'est toujours nous les méchants ; voilà comment on nous voit.** Et pourtant ce n'est pas vrai. Il y a des voyous certes, mais il y a aussi beaucoup d'enfants qui sont des innocents, des victimes. On doit mieux nous considérer. »

Garçon, 16 ans, en centre



D. MESSAGES AUX FAMILLES

Les messages adressés aux familles sont de véritables **plaidoyers contre la violence domestique et la négligence des parents**. Les drames familiaux provoqués par les rivalités/hostilités entre les enfants et leurs belles-mères sont une problématique à prendre en charge de façon sérieuse par les autorités du pays.

« **Dans une famille, il doit normalement y avoir de l'amour.** Pourquoi les gens font des enfants pour ensuite être méchants avec eux ? C'est ça que je ne comprends pas. **Dans notre société on aime trop frapper les enfants.** Je suis d'accord qu'on peut frapper un enfant quand il fait trop de bêtises, mais la façon dont certains tapent les enfants me fait penser qu'ils ne les aiment pas ; on sent la méchanceté, comme s'ils prenaient du plaisir à te voir souffrir. **Certains adultes sont trop sauvages** »

Fille, 13 ans en centre

« Le message que je veux dire s'adresse surtout aux belles-mères. Je ne sais pas s'il y a des enfants sorciers, mais ce n'est pas une accusation qu'on doit porter sans preuve. C'est très méchant.

Quand tu accuses quelqu'un de sorcier, tu détruis sa vie. Tout se paie ici ; un jour ça va leur retomber dessus ; quelqu'un d'autre va accuser ton propre enfant et tu sauras ce que ça fait »

Fille, 14 ans, en centre

« Il y a ceux qui pensent que quand on est pauvre on peut abandonner ses enfants. **Moi je pense que la pauvreté n'est pas une excuse pour fuir ses responsabilités.** Je vois parfois des enfants avec leurs parents aller au supermarché ou ailleurs, je pense que c'est comme ça que ça devrait être pour tout le monde. Les parents doivent s'occuper de leurs enfants, faire attention à eux. Les parents responsables ne font pas souffrir leurs enfants »

Garçon, 15 ans, en centre

SECTION 3

ANALYSE DU CONTEXTE LÉGISLATIF ET INSTITUTIONNEL NATIONAL



La République Démocratique du Congo a signé et ratifié plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'enfant. Elle dispose également d'outils législatifs nationaux pour faire respecter ces droits ; cependant, des lacunes persistent dans leur application réelle. Beaucoup d'acteurs intervenant dans le domaine de la protection des enfants déplorent un écart encore important entre le cadre législatif défini au niveau national et les pratiques mises en œuvre directement auprès des enfants.

1. PRINCIPAUX TEXTES LÉGISLATIFS RELATIFS AUX ENFANTS EN SITUATION DE RUE

PRINCIPAUX TEXTES INTERNATIONAUX SUR LES DROITS DES ENFANTS SIGNÉS ET RATIFIÉS PAR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

- Convention relative aux droits de l'Enfant du 20 Novembre 1989, (ratifiée en 1990).
- Convention n° 182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants (ratifiée en 2001)
- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (ratifiée en 1987)
- Charte africaine des droits et du bien-être de l'Enfant (ratifiée en 2020)
- Charte Africaine de la jeunesse (ratifiée en 2017),
- Agenda 2063 de l'Union Africaine²⁷ (engagement du pays à l'Agenda depuis 2013)
- Agenda 2040 pour les Enfants d'Afrique²⁸ du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-être de l'Enfant (engagement du pays à l'Agenda depuis 2016)
- Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (ratifié en 2006)

AUTRES DOCUMENTS CLÉS DES NATIONS UNIES :

- Observation générale n°21 sur les enfants des rues - Comité des droits de l'enfant (2017),
- Observation générale n°10 sur les droits de l'enfant dans le système de justice pour mineurs Comité des droits de l'enfant (2007),
- Stratégies et mesures concrètes types des Nations-Unies relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants dans le contexte de la prévention du crime et de la justice (2013),
- Manuel d'application de la Convention relative aux droits de l'enfant. Fonds des Nations Unies pour l'enfance - UNICEF (2002),
- Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels, Résolution 2005/20 du Conseil économique et social, ONU (2005)
- Administration de la justice pour mineurs - Résolution 1997/30 du Conseil économique et social, ONU (1997),
- Principes directeurs des Nations-Unies pour la prévention de la délinquance juvénile (1990),
- Règles des Nations-Unies pour la protection des mineurs privés de liberté (1990).

PRINCIPAUX TEXTES INTERNATIONAUX SUR LES DROITS DES ENFANTS SIGNÉS ET RATIFIÉS PAR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO.

- La Constitution (2011),
- Le code de la famille, (version révisée de 2016)
- **La Loi portant protection de l'Enfant (LPE)**, Loi n°009 / 001 portant protection de l'enfant du 10 Janvier 2009 (sans décret d'application à ce jour),
- Arrêté ministériel portant création, organisation et fonctionnement du corps des assistants sociaux, n°63/CAB. MIN.AFF.SAH.SN/2012 du 17 Septembre 2012,
- Décret n° 017/2002 du 3 Octobre 2002 portant code de conduite des agents de l'État.
- Arrêté interministériel fixant l'organisation du Parlement et du Comité des Enfants (2018)

²⁷ C'est le cadre stratégique du continent qui vise à atteindre son objectif de développement inclusif et durable. Son aspiration n°6 est particulièrement pertinente pour les enfants en situation de rue : « Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants ». ²⁸ L'agenda contient dix aspirations à réaliser d'ici à 2040 et qui contribuent au bien-être de l'enfant. Il prévoit plus particulièrement de s'assurer qu'il n'y ait plus d'enfants dans les rues et que leur travail et leur traite en vue d'un travail forcé soient éliminés

2. APPLICATION DES LOIS ET FAIBLESSE DES MOYENS FINANCIERS DÉDIÉS

La plupart des lois mentionnées dans le tableau ci-avant sont peu suivies d'effet, de l'avis des personnes interrogées. **La loi de 2009 sur la protection de l'enfance en République Démocratique du Congo n'a toujours pas de décret d'application.** Le décret relatif à la mise en place du Conseil national de l'enfance n'a été adopté que le 15 juillet 2022, alors que le principe de la création de l'institution avait été acté dès 2009.

S'agissant d'allocation de budgets pour la mise en œuvre des lois, les acteurs de la protection de l'enfance déplorent la faiblesse des actes posés par l'État congolais. Pour la période 2020-2022 par exemple, l'Observatoire de la dépense publique en République Démocratique du Congo a indiqué dans son rapport publié en 2023 que les dépenses des affaires sociales se sont chiffrées à USD 60,57 millions, contre des prévisions de USD 178,50 millions²⁹. Sur ce montant, **seulement 2,16% ont été consacrées aux investissements**, et 97,84% aux dépenses de fonctionnement, poussant les auteurs du rapport à se demander :

« Comment soutenir les groupes vulnérables et renforcer la solidarité nationale si le gouvernement ne peut pas accorder plus de crédits aux affaires sociales ? Quid du peuple d'abord ? Comment éradiquer le banditisme urbain s'il n'y a pas une volonté politique d'encadrer les personnes en situation difficile notamment les enfants de la rue ? »³⁰

3. OCCURRENCE DE TERMINOLOGIES SPÉCIFIQUES AUX ENFANTS EN SITUATION DE RUE

Dans l'ensemble, les textes législatifs congolais ne mentionnent que très rarement de façon explicite la terminologie « *enfants en situation de rue* » ou les appellations qui lui sont proches (« *enfants de la rue* », « *enfants dans la rue* », etc.) ; ils nomment plutôt des catégories plus larges telles que « *enfants vulnérables* », « *enfants en situation de danger* », « *enfants en situation difficile* », etc., dans lesquelles on peut logiquement intégrer les enfants en situation de rue.

La Loi n°09/001 du 10 janvier 2009 sur la protection de l'enfant en République Démocratique du Congo, par exemple, aborde la question des enfants en situation de rue bien qu'elle ne dispose pas d'articles spécifiquement dédiés à cette catégorie d'enfants. Cependant, plusieurs articles peuvent être interprétés comme les concernant dans le cadre de protections générales offertes aux enfants en situation difficile ou vulnérable.

Dans l'exposé des motifs de la loi, on peut lire : « **de nombreux enfants vivent dans la rue, victimes d'exclusion sociale, d'exploitation économique et sexuelle tandis que d'autres sont associés aux forces et groupes armés** ». Mais dans le reste du texte, c'est d'autres terminologies qui prédominent telles que « *enfant séparé* », « *enfant en situation difficile* », ...

4. MANQUE D'INITIATIVES GOUVERNEMENTALES

Les acteurs institutionnels et associatifs rencontrés soulignent qu'**il n'existe pas de programmes gouvernementaux spécifiques aux enfants en situation de rue**. L'État congolais, dans ses textes législatifs, conçoit bien le rapport entre la situation des enfants et celle de leurs familles, mais n'en tire pas des actions concrètes. Dans la Loi portant protection de l'enfant (LPE) par exemple, il est prévu l'accompagnement et le soutien par l'État des familles des enfants en situation de rue ou à risque, lors de la réunification familiale ; cependant, cette disposition n'est pas appliquée.

Dans les normes de prise en charge des enfants vulnérables, il est prévu un soutien au renforcement économique des ménages comme mécanisme de renforcer les compétences et les ressources des familles afin de répondre aux besoins socioéconomiques, juridiques, etc.

²⁹ Observatoire de la dépense publique, *Rapport de contrôle citoyen de l'exécution des dépenses publiques des secteurs sociaux et secteurs productifs pour la période de 2020-2022*, Mai 2023. **30**. *Ibid*, p.9

5. UNE ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE DE PROTECTION DES ENFANTS ASSEZ DENSE

La République Démocratique du Congo dispose d'une architecture institutionnelle de protection des enfants assez dense ; cependant, beaucoup de structures et d'institutions demeurent peu fonctionnelles.

INSTANCES NATIONALES EN CHARGE DE LA PROTECTION DES ENFANTS

POUR LE SECTEUR SOCIAL :

- ▶ Ministère des Affaires sociales, la Direction des interventions sociales pour la protection de l'enfant (DISPE)
- ▶ Les institutions publiques ou privées agréées à caractère social

POUR LE SECTEUR DE LA POLICE :

- ▶ Ministère de l'intérieur et de la sécurité
- ▶ Escadron de protection de l'enfant et prévention des violences sexuelles (PEPVS)

POUR LE SECTEUR DE LA JUSTICE :

- ▶ Ministère de la Justice
- ▶ Direction de la protection de l'enfant, des victimes et de l'assistance judiciaire (DPEVSAJ)
- ▶ Tribunaux pour enfants (TPE)
- ▶ Comité de médiation devant les Tribunaux pour enfants

POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ :

- ▶ Ministère de la Santé
- ▶ Direction provinciale de la Santé
- ▶ Programme national de santé de la reproduction (PNSR)

POUR L'ÉDUCATION

- ▶ Ministère de l'Enseignement Primaire et secondaire (Min. EPST).

AUTRES INSTANCES

- ▶ Commission nationale des Droits de l'Homme
- ▶ Conseil national de l'Enfant
- ▶ Le Parlement et les Comités des enfants
- ▶ La société civile : les médias, les syndicats, les ONG locales et leurs coalitions (REEJER³¹, Comité d'appui au travail social de rue en RDC), etc.

La plupart des instances nationales de protection de l'enfance souffrent d'un manque de personnel et de moyens financiers pour fonctionner convenablement. À cela s'ajoute aussi des problématiques de mise à niveau des compétences. Le secteur de la protection de l'enfance regorge de problématiques complexes dont la prise en charge exige la mobilisation de compétences spécifiques.

31. Réseau des Éducateurs des Enfants et Jeunes de la Rue.

6. ANALYSE SWOT DU SYSTÈME DE PROTECTION DES ENFANTS

<p style="text-align: center;">FORCES</p>	<p style="text-align: center;">FAIBLESSES</p>
<p style="text-align: center;">OPPORTUNITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Engagement fort d'ONG locales et internationales dédiées à la cause des enfants en situation de rue, ▶ Résilience remarquable des enfants, malgré des conditions de vie difficiles, ▶ Solidarité communautaire ponctuelle envers ces enfants, ▶ Volonté d'un grand nombre d'enfants en situation de rue de retourner vivre en famille et dans leurs communautés. 	<p style="text-align: center;">MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faible application des dispositions légales sur la protection des enfants, ▶ Nombre élevé d'enfants en situation de rue à Kinshasa, ▶ Insuffisance de structures d'accueil et de réinsertion, ▶ Manque d'appui financier des pouvoirs publics aux centres d'accueil, ▶ Pauvreté croissante et instabilité des familles, ▶ Faibles interventions des pouvoirs publics en direction des familles vulnérables, ▶ Stigmatisation sociale importante des enfants en situation de rue, ▶ Prolifération des églises du Réveil, avec leur rôle moteur dans le développement du phénomène des accusations de sorcellerie contre des enfants, ▶ Faible sensibilisation des membres de la communauté nationale sur les violations des droits des enfants.

CONCLUSION



Cette étude montre que le phénomène des enfants en situation de rue en République Démocratique du Congo résulte d'une conjonction complexe de facteurs structurels (pauvreté chronique, urbanisation anarchique, effritement des liens familiaux, etc.) et de phénomènes socio-culturels (rejet d'enfants accusés de sorcellerie, violence, etc.). Cette réalité révèle les divisions et les contradictions d'une société en évolution, où les normes traditionnelles ont du mal à cohabiter avec les enjeux d'une modernisation peu maîtrisée. Néanmoins, **malgré cette situation précaire, des motifs d'espoir émergent grâce aux acteurs de terrain** (travailleurs sociaux, organisations de la société civile, éducateurs, etc.) dont les efforts redonnent une perspective à ces jeunes. Trois éléments fondamentaux constituent la base de leur travail :

- 1. La médiation familiale**, qui offre l'opportunité de réunir les membres de la famille, d'encourager des échanges sereins entre les enfants et leurs parents, et de réparer les relations endommagées, dans le but de dépasser les préjugés tels que les accusations de sorcellerie ou les abus.
- 2. L'accompagnement psychosocial**, qui contribue notamment à rétablir l'estime de soi chez les enfants, indispensable pour les aider à s'extraire de la dynamique de la rue.
- 3. L'insertion socio-économique**, qui est réalisée grâce à des approches combinant scolarisation et formations professionnelles adaptées (menuiserie, couture, agriculture, pâtisserie, etc.), offrant ainsi des alternatives concrètes aux activités de survie en rue.

Ces réussites, parfois fragiles, montrent que **la réintégration des enfants en situation de rue est possible** lorsque l'intervention s'ancre dans une compréhension fine des réalités culturelles congolaises. Cependant, ces efforts se heurtent à des limites systémiques : **manque de financements pérennes, absence de politiques publiques dédiées, résistances communautaires face aux enfants perçus comme « irrécupérables », etc.** Pourtant, chaque parcours réussi (comme celui de Daniel, 15 ans, réuni à sa tante après trois ans dans la rue et aujourd'hui apprenti mécanicien) rappelle que l'exclusion n'est pas une fatalité.

En définitive, cette étude souligne que la rue est un espace de survie où se rejouent les inégalités d'un système. Le travail des acteurs de terrain incarne une résistance quotidienne contre l'inexorable. Leur action réinterroge, en creux, les responsabilités collectives face à une jeunesse négligée, et ouvre une brèche vers une reconstruction possible, à condition que leur expertise soit intégrée à une stratégie nationale inclusive, alliant urgence humanitaire et justice sociale. **Dans cette perspective, le rôle de l'Etat sera nécessairement central.**

BIBLIOGRAPHIE

1. ADLER A., *L'enfant difficile. Technique de la psychologie individuelle comparée*. Paris, Éditions Payot, 1930.
2. ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES, *Lignes directrices relatives à la protection de remplacement pour les enfants (GA A/RES/64/142), paragrafe 29(a)*. 2010.
3. AZIA DIMBU, Florentin, *Enfants de la rue, enfants d'avenir. Une étude psychologique du phénomène à Kinshasa par une approche projective*. Thèse de doctorat inédite, Université Marien-Ngouabi, 2009.
4. AZIA DIMBU, Florentin, « Enfants de la rue à Kinshasa et le lien familial : rupture de façade ou affective d'avec leurs familles d'origine ? », in *Revue La Recherche en Éducation*, n° 2, pp. 79-97, 2009
5. AZIA DIMBU, Florentin, « Facteurs explicatifs du phénomène enfants de la rue à Kinshasa », in *Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation* N° 7. 2012, pp. 17-30
6. BALLEST, J., DUMBI, C., LALLAU, B., « Enfants sorciers à Kinshasa (RDC) et développement des Églises du Réveil », in *Mondes en Développement* Vol 37 n°146, 2009
7. CIMPRIC, A., *Les enfants accusés de sorcellerie. Étude anthropologique des pratiques contemporaines relatives aux enfants en Afrique*, UNICEF Bureau Afrique de l'ouest et du centre (BRAOC), Dakar, avril 2010
8. COMITE AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT (CAEDBE) : *Agenda 2040 pour les enfants d'Afrique. Favoriser une Afrique digne pour les enfants*. Novembre 2016.
9. DAVIS, Mike, *Le Pire des mondes possibles. De l'explosion urbaine au bidonville global*. Paris, La Découverte. 2006
10. DE BOECK, F., « Domesticating Diamonds and Dollars : Identity, Expenditure and Sharing in Southwestern Zaïre (1984-1997) », in *Development and Change*. International Institute for Social Studies. Vol. 29. Oct. 1998.
11. DE BOECK, F., « Etre un danger et être en danger. Exclusion et solidarité dans un monde d'insécurité spirituelle », in Bruno Martinelli et Jacky Bouju (éds), *Sorcellerie et violence en Afrique*, pp. 85-105. Paris : Karthala, 2012
12. DE BOECK F. et HONWANA A., « Faire et défaire la société : enfants, jeunes et politique en Afrique », in *Politique Africaine* N°8., Décembre 2000
13. DE BOECK, F., « Etre Shege à Kinshasa : Les enfants, la rue et le monde occulte », in *Trefon* (Ed.), p. 173-192, 2004
14. DELANAYE, Paul, *Les chrétiens face aux accusations de la sorcellerie*. Kinshasa, le Senevé. 2001
15. GIRARD, R., *Le Bouc-émissaire*, Paris, Grasset, 1982
16. GODDING et MUSHIETE, *Petits bandits, petits voleurs, petits sorciers. Méthodologie du travail avec les enfants de la rue à Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2021
17. HUMAN RIGHTS WATCH, *Quel avenir ? Les enfants de la rue en République Démocratique du Congo*, 2005
18. INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'ENFANT, *Enfants en situations de rue*, 2008
19. KIENGE-KIENGE INTUDI, R., *Étude sur les Enfants en situation de rue à Kinshasa*. Rapport final pour Dynamo international. Kinshasa, novembre 2023
20. Loi n° 09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant en République Démocratique du Congo
21. LUCCHINI, R., « Entre fugue et expulsion : le départ de l'enfant dans la rue ». Université de Fribourg *Working paper* n° 287, 1997.
22. LUCCHINI, R., « L'enfant en situation de rue n'est pas un fait social. Entre détermination et indétermination », in *Enfants en situations de rue. Prévention, intervention, respect des droits*. Institut international des droits de l'enfant (IDE), Mai 2008.
23. MARGUERAT, Y. & POITOU, D., *A l'écoute des enfants de la rue en Afrique noire*, Fayard, 1994
24. MARGUERAT, Y. « Enfants et jeunes de la rue : le processus de l'exclusion » in *Les cahiers de Marjuvia* n° 4, pp. 75-77, 1997
25. MARGUERAT, Y. « Rue sans issue. Réflexion sur le devenir spontané des enfants de la rue » in *Les Cahiers de Marjuvia* n°5, pp. 84-91, 1997
26. MARGUERAT, Y. « Les chemins qui mènent à la rue. Un essai de synthèse sur le processus de production d'enfants de la rue en Afrique noire », in *Les Cahiers de Marjuvia* n° 9, pp. 45-58, 1999
27. MASIALA ma Solo, « Les enfants de personne », in *Enfance et paix*, Kinshasa. 1990

28. MÉDECINS DU MONDE, *Enfants en situation de rue à Kinshasa : protection, participation, santé sexuelle et reproductive*. Enquête CAP, février 2019
29. MINISTÈRE DU BUDGET : *Cadre budgétaire à moyen terme 2024 – 2026*. Septembre 2023
30. MULAMBA TSHONDO, Joseph, *Phénomène enfant de la rue. Expression de l'atomisation de la solidarité africaine*. Mémoire de DES inédit, Université de Kinshasa, 2003.
31. MULUMBA TSHONDO, Joseph, *Limite des approches de récupération et de réinsertion sociale des enfants de la rue à Kinshasa. Plaidoyer pour une contextualisation des stratégies de réintégration durable*. Thèse de doctorat inédite, Université de Kinshasa, 2008.
32. MUSHIETE Arnold, « *Des enfants de la rue aux familles de la rue* », thèse de Doctorat en anthropologie. Université de Kinshasa, mars 2025.
33. NGUB'USIM MPEY NKA, « *La récupération des jeunes de la rue par une éducation au travail productif* », in *Zaire-Afrique*, n°269, pp. 537-544, 1992
34. Observatoire de la Dépense Publique, *Rapport de contrôle citoyen de l'exécution des dépenses publiques des secteurs sociaux et secteurs productifs pour la période de 2020-2022*. Mai 2023
35. PETITCLERC, Jean-Marie, *Pratiquer la médiation sociale. Un nouveau métier de la ville service du lien social*. Paris, Dunod, 2002
36. PIROT, B., *Enfants des rues d'Afrique centrale : Douala et Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 2004
37. TESSIER, S. (sous la direction de), *L'enfant des rues*, Paris, L'Harmattan, 2005
38. TONDA, J., « *La violence de l'imaginaire des enfants sorciers* », in *Cahiers d'études africaines*, 2008
39. TUMWAKA MADUNGU, Perpétue, « *La violence faite à l'enfant dit sorcier à Kinshasa* », in *Enfants d'aujourd'hui, diversité des contextes, pluralité des parcours*. Colloque international de Dakar (Sénégal, 10-13 décembre 2002)
40. UNICEF, *UNICEF RDC en 2018*. Rapport d'activités. 2019

ANNEXES



ANNEXE 1

LISTE DES CENTRES D'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE RUE AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE QUANTITATIVE

1. Centre Bana Ya Poveda
2. Centre d'Hébergement Monielo
3. Famille Marie La Berceuse
4. Maison des Familles «KARIBU» Association Solidarité Batoto Congo
5. Maison d'Hébergement et d'Education des Enfants en Difficulté (MHEED)
6. Maison Mazzarello
7. Ndako Ya Biso / LBM
8. ORPER
9. Orphelinat Mission Marie Mère des Pauvres
10. OSEPER
11. Association d'Aide et de Protection des Personnes Vulnérables
12. Association des Femmes Unies
13. Carlino

ANNEXE 2

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE

Omar DIOP : consultant principal

Socio-anthropologue et expert en développement communautaire, M. Diop capitalise plus de 25 années d'expérience de terrain. Titulaire d'un doctorat en Anthropologie et Sociologie du Politique et du Développement (Université Paris 8), il a conduit de nombreuses missions d'évaluation et d'analyse de dynamiques sociales en Afrique francophone.

Clémentine Feza SHERAMBERE : point focal national, enquêtrice

Mme Feza Shirambere est titulaire d'une licence en sociologie. Elle a une expérience solide en protection de l'enfant et en mobilisation communautaire acquise auprès d'organisations internationales et locales. Elle a été chargée de Protection et Livelihood chez DanChurchAid, et Superviseur des activités de mobilisation communautaire pour le consortium Caritas-Alpha Ujuvi.

Thierry KANYENGANO : enquêteur

Thierry Kanyengano dispose de plus de 8 ans d'expérience en protection et accompagnement psychosocial des enfants. Formé en Narrative Exposure Therapy (NET), sa compréhension des questions touchant aux traumatismes et au genre permettent une approche sensible dans la collecte de données auprès d'une population particulièrement vulnérable.

Volonté MAGENDO NTALE : enquêteur

M. Ntale dispose d'une d'expérience diversifiée en développement communautaire et protection acquise auprès d'institutions comme Save the Children International, ONU Femmes, International Rescue Committee, etc. Ces expériences lui permet de mener des enquêtes sensibles et de qualité auprès d'enfants vulnérables.

PRÉSENTATION DES ORGANISATIONS

FONDATION APPRENTIS D'AUTEUIL

Dès son origine en 1866, Apprentis d'Auteuil accueillait des jeunes en situation de rue à Paris. Fondation catholique, reconnue d'utilité publique depuis 1929, elle accompagne aujourd'hui plus de 40 000 jeunes et 9000 familles fragilisés en France, à travers des programmes d'accueil, d'éducation, de formation, d'insertion et de soutien à la parentalité, pour leur permettre de devenir « des hommes et des femmes debout ». En développant son action internationale depuis 1994, la fondation collabore avec un réseau de 70 associations locales partenaires dans 36 pays intervenant dans les mêmes champs d'action au bénéfice de près de 15 000 enfants et familles.

Apprentis d'Auteuil accompagne particulièrement ses partenaires œuvrant auprès des enfants en situation de rue, dans le renforcement de leurs compétences, aussi bien sur le volet éducatif, de l'insertion et du plaidoyer qu'en termes structurels, managériaux, de gouvernance et de l'autonomisation financière. La fondation favorise la mise en réseau et les échanges de pratiques et de savoirs entre acteurs d'horizons, cultures et contextes différents. Dans cette dynamique, elle a développé depuis 2004 un dispositif de formation d'éducateurs intervenant auprès des enfants en situation de rue, et créé en 2016 une Communauté de pratiques et de savoirs dédiée à ces enjeux. Apprentis d'Auteuil a aussi conçu une formation en ligne accessible à tous, les « Carnets Numériques du travail social »¹, notamment sur l'accompagnement des mineurs non accompagnés et des enfants en situation de rue.

ŒUVRE DE RECLASSEMENT ET DE PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE (ORPER)

Créée en 1981 à l'initiative du Père Frank ROELANTS, missionnaire de la Société du Verbe Divin (SVD), l'Œuvre de Reclassement et de Protection des Enfants de la Rue s'est donnée pour mission de répondre aux besoins primaires, aux mauvaises conditions de vie et à la maltraitance des enfants en situation de rue par des dispositifs de protection, d'éducation, d'insertion socioprofessionnelle et de réinsertion familiale. L'ORPER dispose d'un centre mobile (information, prévention, soins de santé), de deux centres d'accueil en milieu ouvert, de trois centres d'hébergement en milieu fermé, et propose des activités socioculturelles, des ateliers d'alphabétisation et des formations professionnelles.

ŒUVRE DE SUIVI, D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION DES ENFANTS DE LA RUE (OSEPER)

Créée en 1998 par un groupe de jeunes et quelques mamans, l'Œuvre de Suivi, d'Éducation et de Protection des Enfants de la Rue est une association sans but lucratif qui vise à apporter une réponse holistique aux problématiques des enfants en situation de rue. Son but est de réunifier chaque enfant avec sa famille quand cela est possible, ou de l'aider à s'insérer dans la société une fois capable de se prendre charge de façon autonome. L'OSEPER dispose d'une équipe mobile, d'un centre de première approche, de quatre centres d'hébergement en milieu fermé et d'un centre de formation professionnelle.

LISANGA MPO YA BOKOLISI MBOKA / COMMUNAUTÉ DU CHEMIN NEUF (LBM/CCN)

Créée en 2005 à Kinshasa par la Communauté du Chemin Neuf, l'association sans but lucratif Lisanga mpo ya Bokolisi Mboka a mis en place une approche globale d'accompagnement des enfants en situation de rue, couvrant l'intervention de terrain, l'accueil et la prise en charge en centre, les démarches de réunification familiale, les outils de stabilisation post-réunification, ainsi que la formation professionnelle, à travers ses deux centres (Ndako ya Biso et CFP) et un bureau d'insertion professionnelle pour accompagner les jeunes vers leur autonomie, avec un focus sur l'entreprenariat.

AIDE À L'ENFANT DÉFAVORISÉ (AED)

Créée en 1966, l'association Aide à l'Enfant Défavorisé a pour objet de rééduquer et d'orienter socialement et humainement les enfants en situation de rue en vue de leur réinsertion socioprofessionnelle (scolarisation et formation professionnelle). L'AED mène une action forte en faveur des jeunes filles en situation de rue de Kinshasa et vient également en soutien à la parentalité et à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus.

1. <https://www.apprentis-auteuil.org/nos-actions/international/protection-des-enfants-international/carnets-numeriques>

JEUNES AU SOLEIL (JOS)

Créée en 2004, l'association Jeunes au Soleil œuvre pour la protection des enfants et des jeunes en situation de rue via l'accueil et la prise en charge, la scolarisation et la formation professionnelle. En plus de la maison Cayla situé à Kinzono qui héberge des jeunes en apprentissage professionnel, JOS dispose de deux maisons d'hébergement à Kinshasa, dont une pour les jeunes filles.

VIVRE ET TRAVAILLER AUTREMENT (VTA)

En 1991, Sœur Félicitas Cembranos de la Congrégation des Sœurs de l'Immaculée Conception de Castres est missionnaire en République Démocratique du Congo. Très vite, elle mène un travail d'accompagnement auprès des jeunes filles vivant dans les rues de Kinshasa. Pour répondre aux demandes de réinsertion sociale de ces jeunes filles, elle crée en 1997 l'association Vivre et Travailler Autrement. VTA dispose aujourd'hui d'un centre d'hébergement transitoire d'une capacité d'accueil de 30 jeunes filles, situé au cœur d'un quartier populaire de Kinshasa et à proximité de grands sites de rassemblement d'enfants en situation de rue.

Étude réalisée par :

SCORPIUS CONSEIL

628 Rue 14, Randoulène Nord.

BP 599 Thiès - Sénégal

Téléphone : (+221) 77 357 06 82

Messagerie : contact@scorpius-conseil.com

Ce rapport bénéficie d'un soutien de l'Agence française de développement et de donateurs et fondations privées.
Les idées et les opinions qui y sont présentées n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'Agence française de développement ni des autres donateurs.



Cette étude socio-anthropologique sur les enfants en situation de rue en République démocratique du Congo montre l'arrivée précoce dans la rue, l'exposition accrue aux violences, à la maltraitance et à l'exploitation ainsi qu'une stigmatisation sociale persistante, parfois liée à des accusations de sorcellerie. Fondée sur une approche participative, elle s'appuie sur la parole des enfants et des acteurs de terrain pour mieux comprendre leurs profils, parcours et dynamiques, examiner les cadres législatifs existants et proposer des pistes concrètes pour renforcer leur protection et leur accompagnement.



ÉTUDE RÉALISÉE PAR



AVEC LE SOUTIEN DE

